Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six
Le 9 février
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**30 janvier 2026**	
Date d'affichage	**30 janvier 2026**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**24**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès MOYA-FEREZ, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Cédric EVANO, Stéphanie MARIE et Arnaud BELLOUARD **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Jean-Philippe COUSIN et Jean-Claude ESTIENNE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Michel PATARD-LEGENDRE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, et Arnaud BELLOUARD.
Absents excusés : Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Marc DURAN, Jean-Philippe COUSIN et Jean-Claude ESTIENNE.
Secrétaire de séance : Sylvain JOBEY et Cédric EVANO.

N° 2026-018 – SECTEUR JEUNESSE – RENOUVELLEMENT DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DU CALVADOS RELATIVE À LA PRESTATION DE SERVICE (PS) JEUNES 11-25 ANS

Dans le cadre de son Projet EDucatif de Territoire (PEDT), la Ville d'Ifs organise l'accueil d'enfants et de jeunes, âgés de 3 à 17 ans, au sein des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) extrascolaires.

De plus, depuis 2019, le service Enfance Jeunesse a fait évoluer son offre en direction du public 11-17 ans par le développement d'animations délocalisées et des interventions régulières au sein des collèges.

En parallèle, à la suite d'un diagnostic réalisé en direction du public 16-25 ans, le Service d'Accompagnement des Jeunes Adultes (AJA) 16-25 a vu le jour grâce au recrutement d'une coordonnatrice. Les premiers bilans d'activités de ce service ont confirmé le besoin et les résultats positifs des démarches amorcées, avec les acteurs socio-éducatifs du territoire, en termes de prévention, d'information, d'orientation et d'accompagnement à la réalisation de projets.

La CAF du Calvados soutient la Ville dans ces actions et contribue à leur financement grâce :
- A la signature d'une Convention Territoriale Globale ;
- Au versement de prestations de service, encadré par des conventions d'objectifs et de financement ;
- Au versement de subventions d'investissement.

Pour le secteur 11-25 ans, la contractualisation avec la CAF s'effectue dans le cadre de la PS jeunes.

Pour rappel, les quatre objectifs de la PS Jeunes sont les suivants :
- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;
- Développer les partenariats locaux autour de la jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat ;
- Consolider la fonction éducative à destination des 11-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse ;
- Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et « hors les murs ».

Elle est encadrée par les modalités suivantes :

- La prestation est payée à la fonction (en lien avec le nombre d'animateurs) ;
- La prise en charge des postes se limite aux animateurs titulaires ou en cours de formation d'un niveau IV minimum et en face à face public ;
- La prestation de service correspond à un taux de 50 % de revient d'un ETP plafonné à 44 357 €, soit une prestation possible maximum de 22 178,50 € par ETP ;
- La PS Jeunes n'est pas cumulable avec d'autres prestations de service CAF (CTG, PSO, AEEH, Aides aux séjours).

En 2022, la Ville a fait le choix d'augmenter le temps de travail hebdomadaire du coordonnateur AJA 16-25 ans d'un mi-temps à un temps plein afin de lui permettre de :

- Accompagner davantage les projets de jeunes ;
- Développer l'animation délocalisée et les actions de prévention ;
- Pérenniser les partenariats et les projets amorcés avec les acteurs socio-éducatifs ;
- Développer la mise en place du dispositif « promeneurs du net » ;
- Coordonner le dispositif service civique au sein de la Ville ;
- Participer à la coordination du Forum vacances et du Forum de découverte des métiers d'Ifs.

Dans le but de soutenir la Ville, la CAF a décidé de porter le nombre d'ETP financés par la PS Jeunes de 2,5 à 3. Ainsi, 50 % des charges salariales ci-dessous pourront être prises en charge par la CAF (dans la limite des plafonds mentionnés ci-dessus) :

- Animatrice Projet Jeunes – ACM 11-17 ans ;
- Animateur Conseil Municipal Enfants et Jeunes – ACM 11-17 ans ;
- Coordonnateur AJA 16-25 ans.

Charges de personnel (comptes 62-63-64) et montant de la prestation de service		
Equivalent Temps Plein (ETP)	**Coût chargé**	**Prise en charge par la PS Jeunes**
3 ETP : 2 ACM 11-17 ans + 1 AJA 16-25 ans	126 967 € (*)	63 483,50 € (*)

(*) *Montants basés sur l'estimation de l'année 2026.*

Au 31 janvier 2025, une demande de prolongation de la convention signée en 2021 a été transmise à la CAF du Calvados afin de régulariser la situation relative à cette convention et d'assurer sa cohérence avec l'échéance de la CTG.

Dans le cadre du renouvellement de la PS Jeunes arrivant à son terme au 31 décembre 2025, un projet PS Jeunes devait être annexé à la demande. Cependant, souhaitant impliquer pleinement les équipes du service Jeunesse dans la rédaction de ce document comprenant une évaluation et un bilan des 3 dernières années ainsi qu'une projection sur les 5 prochaines années, un report de délai de transmission a été demandé à la CAF du Calvados pour une présentation du dossier à la Commission CAF du mois de mars 2026 au lieu de décembre 2025 avec effet rétroactif au 1er janvier 2026.

Il est donc proposé au conseil municipal de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à renouveler la contractualisation avec la CAF du Calvados, relative à la PS Jeunes pour une durée de 5 ans, assurant ainsi une cohérence avec la nouvelle CTG 2026-2030.

VU le Code de la Famille et de l'Action Sociale ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023–2027 signée entre la CNAF et l'Etat ;
VU la délibération n°2024-065, en date du 27 mai 2024, relative à l'adoption du Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2024-2027 ;
VU la délibération n°2020-020, en date du 10 février 2020, relative à la contractualisation avec la CAF concernant la PS Jeunes ;
VU la délibération n°2022-116, en date du 12 décembre 2022, relative à la modification de la contractualisation avec la CAF concernant la PS Jeunes ;
VU la délibération n°2025-094, en date du 3 novembre 2025, relative au renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Calvados pour la période 2026-2030 ;
VU l'avis des commissions réunies « Petite Enfance et Éducation » et « Jeunesse et Sports » le 2 février 2026 ;

CONSIDERANT les objectifs du PEDT 2024-2027 et la volonté de la Ville de développer l'accompagnement des jeunes de 11 à 25 ans ;

CONSIDERANT la nécessité de renouveler la contractualisation avec la CAF concernant la PS Jeunes, en cohérence avec la CTG, pour la période 2026-2030 ;

CONSIDERANT les objectifs et les modalités de la PS Jeunes ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la CAF du Calvados ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à renouveler la contractualisation avec la CAF du Calvados, concernant la PS Jeunes pour la période 2026-2030.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mener à bien toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 9 février 2026

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 12/02/2026

Affichée le : 12/02/2026

Acte à classer

2026-018

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-02-12T16-01-37.00 (MI267435504)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20260212-2026-018-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Secteur jeunesse - Renouvellement de la Contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Calvados relative à la Prestation de Service (PS) Jeunes 11-25 ans

Certifié Conforme

Date de décision : 12/02/2026

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2026-018.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

20a. Evaluation de fin d'agrément et renouvellement PS Jeunes Ville d'Ifs.PDF — **Type PJ :** 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **12/02/26** à **15:17**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **12/02/26** à **16:01**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **12/02/26** à **16:08**	

2025

PRESTATION DE SERVICE JEUNES

Trame d'évaluation

de fin d'agrément et renouvellement

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caisse nationale

Nom de la structure : Projet Jeunes, CME CMJ, AJA 16-25 ans

Année de bilan : 2023 à 2025

Période couverte de l'agrément : du 01/01/2023 au 31/12/2025

Identification de la structure

Numéro d'identifiant *:*

A personnaliser par la Caf : Numéro de gestionnaire et / ou Numéro Sias

Nom de la structure : Projet Jeunes – ACM 11/17 ans / CME CMJ / AJA 16-25 ans

Adresse : Projet Jeunes – ACM 11/17 ans / CME CMJ : Espace Loisirs, boulevard des Violettes 14123 IFS
AJA 16-25 ans : 2 rue des muguets 14 123 IFS

☎: Projet Jeunes – ACM 11/17 ans / CME CMJ : 02 31 34 34 39
AJA 16-25 ans : 07 88 24 05 48

Nom du gestionnaire : Mairie d'Ifs

Nature juridique : Collectivité territoriale
Adresse : Esplanade François Mitterrand 14123 IFS

☎: 02 31 35 27 27 Adresse mail : infos@ville-ifs.fr

Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » (Maire pour une structure municipale, Président pour une structure associative ou intercommunale) : Michel PATARD LEGENDRE, Maire

Contacts :

Personne référente pour les échanges avec la Caf liés au projet :

Nom et Prénom : PARFOURU Mickaël

Fonction : Directeur Petite Enfance – Éducation - Enfance Jeunesse

☎: 02 31 84 94 95 Adresse mail : m.parfouru@ville-ifs.fr

Animateur(s) qualifié(s) concerné(s) par la Ps jeunes : *Pour chacun des animateurs :*

1. Nom et Prénom : BENACHOUR Elodie

Fonction : Animatrice ACM 11-17 ans

☎: 02 31 34 34 39 Adresse mail : projetjeunes@ville-ifs.fr

2. Nom et Prénom : LECARPENTIER Corentin

Fonction : Animateur CME/CMJ et ACM 11-17 ans

☎: 02 31 34 34 38 Adresse mail : cme-cmj@ville-ifs.fr

3. Nom et Prénom : ELISSALDE Mathilde

Fonction : Coordonnatrice 16-25 ans

☎: 07 88 24 05 48 Adresse mail : aja16-25@ville-ifs.fr

Responsable hiérarchique du/des animateur(s) concerné(s) par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : LAVECHIN Kevin

Fonction : Responsable Service Enfance Jeunesse

☎: 02 31 84 98 43 Adresse mail : k.lavechin@ville-ifs.fr

Sommaire

VOLET EVALUATION 6

Préambule. Eléments de contexte : évolutions de la typologie des jeunes accueillis sur la période d'agrément 6

Récapitulatif des données chiffrées sur le public 6

Analyse des évolutions 6

Partie 1 Evaluation de l'objectif national 1. « Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative » 9

1.1 Récapitulatif des données quantitatives 9

1.2 Analyse des évolutions 9

1.3 Synthèse de l'évaluation de l'objectif 1 11

1.4 Perspectives pour le renouvellement du projet PS jeunes 12

Partie 2. Evaluation de l'objectif national 2 « Développer un partenariat local autour de la jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat » 14

2.1 Récapitulatif des données quantitatives 14

2. 2 Analyse des évolutions 14

2.3 Synthèse de l'évaluation de l'objectif 2 18

2.4 Perspectives pour le renouvellement du projet PS jeunes 21

Partie 3. Evaluation de l'objectif national 3 « Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse » 23

3.1 Récapitulatif des données quantitatives 23

3.2 Analyse des évolutions 23

3.3 Synthèse de l'évaluation de l'objectif 3 25

3.4 Perspectives pour le renouvellement du projet PS jeunes 27

Partie 4. Evaluation de l'objectif national 4 « Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et 'hors les murs' » 28

4.1 Récapitulatif des données quantitatives 28

4.2 Analyse des évolutions 28

4. 3 Synthèse de l'évaluation de l'objectif 4 34

4.4 Perspectives pour le renouvellement du projet PS jeunes 39

Pour synthétiser 42

Pour conclure… Quelle plus-value de la PS jeunes ? 44

VOLET RENOUVELLEMENT DU PROJET 46

1. Diagnostic de territoire : présentation synthétique des enjeux sur le champ de la jeunesse 46

2. Le projet jeunesse 53

3. L'équipe d'animation agréée pour la PS jeunes 58

4. Les moyens matériels mis à disposition 58
5. Les moyens budgétaires 60

VOLET EVALUATION

Préambule. Eléments de contexte : évolutions de la typologie des jeunes accueillis sur la période d'agrément

Récapitulatif des données chiffrées sur le public

- **Remplissez le tableau ci-dessous à partir de vos bilans annuels.**

Jeunes accompagnés : jeunes ayant participé à au moins un projet de la structure sur l'année

	2025 (N-1)	2024 (N-2)	2023 (N-3)
Nombre de jeunes de 12-17 ans	531	492	309
- dont garçons	316	292	161
- dont filles	215	200	148
Nombre de jeunes de 18-25 ans	396	395	95
- dont garçons	174	198	46
- dont filles	222	197	49
Nombre de jeunes résidant en QPV/FRR			
Nombre de jeunes accompagnés sur l'année	927	887	404

La convention sur la PS Jeunes a été renseignée pour la période 2023-2025 à partir de 3 ETP, aussi les données chiffrées et d'activités évaluées sont basées sur cette période. Elles ne tiennent donc pas compte des données 2021 et 2022.

Analyse des évolutions

- **Comment expliquez-vous les évolutions observées concernant les jeunes accompagnés ? Vous paraissent-elles positives ou négatives et pourquoi ?**

L'évolution majeure observée sur les 3 années est une augmentation du nombre total de jeunes accompagnés. Cette évolution s'explique principalement par :

- La stabilisation de l'équipe : L'arrivée en juillet 2023 du nouvel animateur CME-CMJ et ACM 11-17 ans a permis, après une période d'adaptation, une reprise effective des interventions en 2024. Par ailleurs, l'arrivée de la nouvelle coordinatrice 16-25 ans en début d'année 2023 a également permis, après une période d'adaptation, de reprendre progressivement le contact avec les jeunes.
- La reprise et l'intensification des interventions dans les établissements scolaires : Cette stabilité d'équipe retrouvée a favorisé, dès 2024, la reprise et le renforcement des interventions dans les collèges et les lycées.
- Le développement des actions "Hors les murs" : Ces actions ont été menées dans différents quartiers : forêt d'Ifs, complexe sportif Pierre Mendès France, association des Restos du Cœur, quartier Jean Vilar. Elles ont permis de capter un nouveau public ne fréquentant pas spontanément les structures.

Ces évolutions sont globalement très positives car elles correspondent aux objectifs fixés : Aller vers les jeunes, diversifier les publics touchés et développer une présence éducative sur l'ensemble du territoire. Le service a réussi à dépasser les difficultés de 2023 liées aux mouvements de personnel.

- **Si la structure accueille des jeunes de 10-11 ans, montrez comment la passerelle avec les 11-12 a évolué**

Des temps passerelles entre l'ACM 6-12 ans et l'ACM 11-17 ans ont été maintenus sur les trois années, permettant à une dizaine d'enfants différents sur chaque année de découvrir les lieux, le fonctionnement et l'équipe d'animation. Ces temps de découverte et de jeux facilitent la transition et favorisent l'inscription des jeunes de 11-12 ans à l'ACM 11-17 ans.

- **Concernant la tranche d'âge, en cas d'accueil de jeunes de plus de 18 ans : récapitulez les moyens mis en œuvre pour faciliter les coopérations et les échanges entre les jeunes majeurs et les mineurs accueillis et mettez en avant ce que cela a apporté finalement**

Les modalités d'échanges entre les tranches d'âge 11-17 ans et 16-25 ans se sont articulées autour de plusieurs axes :

- Interventions de la coordonnatrice AJA à l'ACM 11-17 ans pendant les vacances scolaires pour présenter les dispositifs accessibles dès 16 ans (aide BAFA, "Un petit boulot pour ton argent de poche", Sac Ados).
- Accompagnement BAFA : Certains jeunes animateurs sont issus de l'ACM 11-17 ans. Dans le cadre de leur formation BAFA, le stage pratique peut être effectué au sein des ACM d'Ifs, créant ainsi une continuité de parcours.
- Dispositif "Un petit boulot pour ton argent de poche" accessible dès 16 ans, créant un lien entre les jeunes du Projet Jeunes et ceux de l'AJA. En 2024, 33 jeunes ont participé (contre 40 en 2023).
- Informations partagées via les réseaux sociaux et lors d'événements communs.
- Promeneurs du Net : Les trois animateurs assurent une présence numérique qui permet une continuité éducative entre les différentes tranches d'âge.

Cette organisation a permis de créer une véritable continuité éducative de 11 à 25 ans, facilitant l'orientation des jeunes vers les dispositifs adaptés à leur âge et à leurs besoins, tout en maintenant un lien de confiance avec les professionnels.

- **En quoi la Ps jeunes a-t-elle permis une évolution en termes de diversité des jeunes accueillis (mixité entre les filles et les garçons, entre des publics de milieux sociaux différents, relative au handicap) ?**

Les chiffres présentés sur les différentes années montrent que la Ps Jeunes a permis de maintenir une mixité filles/garçons sur les différents secteurs.

Par ailleurs, les animateurs font état d'une mixité sociale sur leur structure soutenue par une accessibilité tarifaire (cotisation annuelle entre 5€ et 7,50€, sorties entre 2€ et 5€, aide importante pour les séjours, prise en compte du quotient familial).

L'ACM 11-17 ans accueille en moyenne 5 jeunes en situation de handicap toute l'année, principalement sur les mercredis, en partenariat avec le DARe de Fleury-sur-Orne. Des réunions de suivi trimestrielles sont organisées avec les éducateurs spécialisés. Les retours du DARe et des familles soulignent des progrès notables en termes d'autonomie, de mobilité et de confiance en soi. Cette inclusion contribue pleinement à la mixité des publics accueillis.

L'AJA n'a pas encore accueilli de jeunes en situation de handicap nécessitant un accueil particulier, mais accompagne des jeunes dont la santé mentale nécessite parfois un soutien plus important (stress, perte de confiance en soi, difficultés sociales).

- **Précisez comment la création de la PS jeunes a permis d'adapter les modalités de fonctionnement du secteur jeunesse (tarifs, horaires etc.). En quoi ces modalités ont-elles permis de répondre aux besoins des jeunes (exemple : développement de la fréquentation, meilleure accessibilité, nouvelle typologie de public etc.).**

La Ps jeunes a permis plusieurs adaptations :

- Tarification accessible : Cotisation annuelle entre 5€ et 7,50€, coût des sorties majoritairement entre 2€ et 5€, aide importante de la municipalité pour les séjours, prise en compte des quotients familiaux. Cette politique tarifaire favorise l'accès à tous les publics.
- Horaires élargis : Ouverture du Projet Jeunes les mercredis et samedis après-midi, soirées les vendredis et certains mercredis (20h-22h), permettant aux jeunes de fréquenter la structure en dehors des temps scolaires.
- Modalités d'accueil souples :
    - Accueil sans inscription préalable pour l'AJA, les animations délocalisées, les interventions dans les établissements scolaires
    - Pas de régularité imposée dans la fréquentation
    - Possibilité d'entrer et sortir librement sur certains temps
- Présence numérique : Dispositif Promeneurs du Net (créneaux réguliers : mercredi et jeudi 19h-20h pour l'ACM ; mardi 18h-20h pour l'AJA) permettant une continuité éducative en ligne.
- Interventions dans les établissements scolaires : Présence régulière dans les collèges et lycées sur le temps du midi, permettant d'aller vers les jeunes sur leur lieu de vie quotidien.
- Actions hors les murs : Développées en 2024, elles permettent de toucher des jeunes qui ne viendraient pas spontanément dans les structures.
- Accueil individualisé à l'AJA : Rendez-vous personnalisé favorisant l'écoute et l'accompagnement adapté à chaque jeune.

Ces adaptations ont permis :

- Une augmentation du nombre de jeunes touchés,
- Une meilleure accessibilité pour les jeunes de différents milieux sociaux,
- La captation de nouveaux publics grâce aux actions hors les murs et aux interventions scolaires,
- Un accompagnement plus personnalisé et adapté aux besoins individuels.

Partie 1 Evaluation de l'objectif national 1. « Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative »

1.1 Récapitulatif des données quantitatives

- **Remplissez le tableau ci-dessous à partir de vos bilans annuels. Reportez-vous à la définition des projets portés par des jeunes dans l'encadré ci-dessus.**

	2025 (N-1)	2024 (N-2)	2023 (N-3)
Nombre de projets jeunes portés par des jeunes accompagnés par la structure sur l'année	17	21	5
Thématiques			
. **Citoyenneté et vie locale**	14	19	6
. **Humanitaire et solidarité internationale**		4	
. **Culture**	2	2	1
. **Numérique**			
. **Sports (hors participation à des compétitions)**	4	3	2
. **Départs en vacances en autonomie**	2	1	
. **Sciences et techniques**	2	1	
. **Loisirs**	7	5	1

1.2 Analyse des évolutions

- **Expliquez les évolutions (hausse, maintien ou baisse) constatées concernant**
    - **Le nombre de projets portés à l'initiative des jeunes, faits par eux ?**

Le nombre de projets portés par les jeunes a augmenté en 2024 et légèrement baissé en 2025. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- La stabilisation de l'équipe : Après le recrutement du nouvel animateur CME-CMJ en juillet 2023, l'année 2024 a permis une reprise effective de l'ensemble des missions avec une équipe complète et opérationnelle.
- L'appropriation progressive de la posture d'accompagnement : Les animateurs ont consolidé leur méthodologie d'accompagnement permettant une meilleure émergence des initiatives des jeunes.
- La dynamique du CME-CMJ : Les jeunes élus du CME-CMJ ont porté plusieurs projets structurants (concours de dessins pour le Carnaval, collecte de jouets, vidéo sur le devoir de mémoire) et ont préparé de nouveaux projets (cendriers sondages, jardin partagé, prêt de vélos, chaîne YouTube, balade sportive éco-responsable, soirée cinéma solidaire).

- Le dispositif Sac Ados : En 2024, 4 jeunes filles ont été accompagnées dans l'organisation d'un départ en vacances en autonomie, ce qui constitue une nouveauté.

Malgré tout, certains freins peuvent perdurer notamment en lien avec des absences d'animateurs ou des projets qui viennent percuter des organisations en place. Par exemple, les Jeux Olympiques ont à la fois créé des dynamiques sur les territoires et en même temps freiné des dynamiques déjà en cours.

- **La nature des projets accompagnés (loisirs, solidarité, etc.) ?**

Les projets deviennent globalement plus diversifiés et touchent davantage de thématiques, avec une dimension citoyenne et solidaire plus marquée. Certains projets gagnent en ambition (comme la vidéo sur le devoir de mémoire pour le 80ème anniversaire du débarquement) tandis que d'autres restent accessibles et ludiques.

Renforcement de la citoyenneté et de la vie locale : Projets du CME-CMJ plus nombreux et diversifiés, participation accrue aux événements de la Ville (Carnaval, Festival des Galopins), émergence de projets à dimension citoyenne (vidéo devoir de mémoire, projets 2025 sur l'environnement et la mobilité).

Maintien de la solidarité : Collecte de jouets pour les Restos du Cœur, nouveaux projets intergénérationnels en 2024 (RPA d'Ifs, Multi-accueil F. Dolto).

Projets à dimension culturelle : Projets créatifs maintenus (village en palettes, escape game en 2023 ; terrasse en palettes, participation à "Peur sur la Ville").

Développement de la dimension sportive : Séjours multi-activités et multisports.

Maintien des projets de loisirs : Diversification des activités (jeu de rôle, fabrication de mobilier, smoothies, etc.).

- **L'engagement des jeunes (fréquence des rencontres, durée, à leur initiative etc.) ?**

Les animateurs ont consolidé leur posture de facilitateurs, laissant plus de place à l'initiative des jeunes tout en maintenant un cadre sécurisant. L'utilisation d'outils de communication modernes (groupe WhatsApp pour le CME-CMJ) facilite les échanges et le suivi des projets.

<u>Engagement dans la durée :</u>

- Le groupe d'adolescents portant le séjour d'été, démontre une autonomie croissante d'une année sur l'autre, même si le groupe s'est réduit en 2024 (certains ayant atteint la majorité).
- Les jeunes du CME-CMJ maintiennent un engagement régulier avec des réunions 1 à 2 fois par mois (6 à 10 jeunes en moyenne).
- Heures de bénévolat en échange du BAFA : un certain enthousiasme de la part des jeunes dans la réalisation des missions (effet induit : contact entre les jeunes et les structures sur de la poursuite de stages…)

<u>Prise d'initiative :</u>

- Émergence de projets à l'initiative des jeunes (projet d'atelier CV/LM porté par une jeune de 22 ans, bien que non abouti faute de participants).
- Les jeunes du CME-CMJ ont préparé 6 nouveaux projets pour 2025, témoignant d'une capacité de projection et d'initiative.
- 4 jeunes filles ont pris l'initiative d'organiser un départ en vacances en autonomie via Sac Ados.

Freins identifiés :

- La tenue des réunions du CME-CMJ le mercredi après-midi limite parfois la participation en raison des activités extrascolaires.
- Les projets nécessitant un engagement sur le long terme sont principalement portés par des jeunes de milieu social moyen/supérieur.
- Lourdeur ou démarche administrative qui peut freiner les jeunes.

1.3 Synthèse de l'évaluation de l'objectif 1

- **Constatez-vous des effets positifs grâce à la PS jeunes sur l'implication et l'engagement des jeunes et quels sont-ils concrètement ? Donnez un ou deux exemples précis**

Oui, plusieurs effets positifs sont constatés :

Exemple 1 : Le groupe d'adolescents portant le séjour d'été. Ce groupe a acquis, d'une année sur l'autre, de plus en plus d'autonomie dans la préparation de leur propre séjour. L'accompagnement des animateurs est devenu moins directif, les jeunes prenant en charge la définition des bases du séjour (modalités de décision, organisation de la vie quotidienne, proposition d'activités, choix du camping, des menus, gestion du budget). Des temps de réunion regroupant les jeunes et l'équipe d'animation permettent de valider les choix. Cette autonomisation progressive démontre que l'implication et l'engagement se construisent dans la durée, même si le projet abouti implique un nombre limité de jeunes (6 en 2024).

Autres effets positifs :

- Participation massive aux projets : 20 jeunes investis dans la création du char du Carnaval et la playlist musicale.
- Diversité des thématiques : Les jeunes s'engagent sur des projets culturels, solidaires, citoyens, sportifs, démontrant une ouverture à différents domaines.
- Transmission entre pairs : Le séjour adolescents permet à de nouveaux jeunes de prendre le relais des plus anciens, assurant la pérennité des projets.

- **Présentez un projet dont vous êtes particulièrement fier ! Précisez ce que cela a apporté concrètement à la structure et aux jeunes**

La collecte de jouets du CME-CMJ. Reconduite en 2024 après avoir été abandonnée en 2022, cette action a mobilisé 15 jeunes élus qui ont organisé l'ensemble de l'opération : Définition des points de dépôt, communication, tri et nettoyage des jouets, distribution aux Restos du Cœur. L'implication a été particulièrement forte, les jeunes se relayant toute la journée. L'opération a été un véritable succès et a même attiré de nouveaux partenaires. Cet engagement citoyen et solidaire témoigne de la capacité des jeunes à porter des projets ayant du sens et un impact concret sur le territoire.

Cette action a permis aujourd'hui à un jeune de s'impliquer en tant que bénévole au sein de l'association en poursuivant son engagement sur les permanences alimentaires chaque semaine.

- **Au terme de cette analyse, estimez-vous avoir atteint l'objectif national 1 ? Argumentez votre réponse**

Oui, l'objectif national 1 est globalement atteint, avec des nuances.

Points positifs :

- Augmentation quantitative : Le nombre de projets portés par les jeunes a augmenté sur les trois années.
- Diversification des thématiques : Les projets couvrent désormais un spectre plus large (citoyenneté, solidarité, culture, sport, autonomie), répondant à des attentes diversifiées.
- Autonomisation progressive : Plusieurs exemples démontrent que les jeunes gagnent en autonomie d'une année sur l'autre (séjour adolescents, CME-CMJ).
- Engagement dans la durée : Certains groupes maintiennent leur engagement sur plusieurs années (CME-CMJ, groupe séjour adolescents).
- Impact concret et valorisation : Les projets aboutissent à des réalisations concrètes qui sont valorisées (vidéo devoir de mémoire, collecte de jouets, char du Carnaval).

Points de vigilance :

- Impact des absences : Les absences répétées de l'animatrice permanente en 2024 ont freiné certains projets et la dynamique d'ensemble de l'ACM 11-17 ans.
- Projets non aboutis : Certains projets ne se concrétisent pas (atelier CV/LM faute de participants, demande Sac Ados non suivie en 2023), mais cela fait partie du processus d'apprentissage.

Conclusion : L'objectif national 1 est atteint car la structure a effectivement fait évoluer son offre pour permettre davantage de prise d'initiative des jeunes. Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs le démontrent. Les quelques points de vigilance identifiés relèvent davantage de contraintes conjoncturelles (absences) ou de difficultés inhérentes au travail avec les jeunes (projets non aboutis). La dynamique est positive et les perspectives pour 2026 sont prometteuses.

1.4 Perspectives pour le renouvellement du projet PS jeunes

- **Au regard de cette évaluation, comment envisagez-vous la suite ?**
  - **Quels ajustements pour résoudre les difficultés identifiées ?**

Anticiper et gérer les absences : Mettre en place un système de remplacement plus réactif ou de polyvalence au sein de l'équipe pour maintenir la continuité des projets en cas d'absence prolongée d'un animateur.

Prévoir dès le début d'année un projet annuel structurant pour l'ACM 11-17 ans, co-construit avec les jeunes, permettant de fédérer le groupe et de faire émerger des initiatives.

Développer des projets à court et moyen terme accessibles à tous les jeunes, y compris ceux qui rencontrent des difficultés à s'engager sur la durée. Proposer des formats plus courts, plus ludiques, permettant de valoriser rapidement les jeunes.

- **Que souhaitez-vous garder/améliorer/arrêter/commencer dans le cadre du renouvellement ?**

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER
Ateliers thématiques : santé – bien être, … Accompagnement sur les dispositifs : BAFA, service civique, Sac à dos, initiatives de jeunes, organisation d'un séjour estivale Instance CME CMJ : engagement dans le conseils et développement d'actions et de partenariats citoyens	Un p'tit boulot pour ton argent de poche : mobilisation des services de la Ville Repenser le séjour d'intégration CME-CMJ au regard des contraintes budgétaires (journées d'intégrations et de découverte de l'engagement…) Participation à des événements de la Ville : Carnaval, Forum Vacances, Festival des Galopins, Peur sur la Ville (Passer du recueil d'idée à la prise d'initiatives)		Complément d'actions ateliers santé bien-être sur la santé mentale de jeunes. Réflexion sur la place des parents comme levier d'implication des jeunes. Redynamiser la chaine YouTube de la Ville (CME-CMJ). Développer de nouveaux partenariats avec les associations de la Ville (culturelles, sportives …) pour une meilleure découverte de l'environnement local. Un conseil de vie, une instance représentative ACM 11/17 ans – la représentation des jeunes vers leurs pairs (réflexion sur une instance inter-âges).

Partie 2. Evaluation de l'objectif national 2 « Développer un partenariat local autour de la jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat »

2.1 Récapitulatif des données quantitatives

- **Remplissez le tableau ci-dessous à partir de vos bilans annuels, en précisant le nom des partenariats et leur type. Reportez-vous à la typologie proposée dans l'encadré ci-dessus**

	2025 (N-1)	**2024 (N-2)**	**2023 (N-3)**
Nombre d'actions partenariales réalisées en lien avec le projet financé dans le cadre de la Ps Jeunes sur l'année	30	28	35

2. 2 Analyse des évolutions

- **Hausse, stabilisation ou baisse du nombre de partenariats, comment l'expliquez-vous ?**

Selon les années, on observe une baisse et une hausse modérée du nombre de partenariats. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Stabilisation de l'équipe et consolidation des pratiques : Après le recrutement du nouvel animateur CME-CMJ en juillet 2023, l'année 2024 a permis une pleine opérationnalité de l'équipe, facilitant le développement et la gestion de nouveaux partenariats.
- Diversification des projets : L'augmentation du nombre de projets portés par les jeunes a mécaniquement entraîné la mobilisation de nouveaux partenaires (RPA pour le projet intergénérationnel, Multi-accueil F. Dolto, service sanitaire pour la vie affective et sexuelle, etc.).
- Opportunités saisies :
  - Le Forum Découverte des Métiers organisé à l'IUT en octobre 2024 a permis de consolider le partenariat avec cet établissement et d'ouvrir des perspectives pour 2025.
  - La participation d'un parent dont l'entreprise (Inodry/Inolaf) a rejoint la collecte de jouets démontre la capacité de la structure à saisir des opportunités de partenariats inattendus.
  - Le Job Dating organisé par CSE14 a permis de créer un nouveau lien avec le tissu économique local.
- Développement des actions « hors les murs » : La reprise des animations hors les murs a nécessité des partenariats avec de nouveaux acteurs (Restos du Cœur pour un lieu d'animation, par exemple).
- Certains partenariats restent difficiles à développer :
  - Le lycée A. Fresnel montre peu d'implication du personnel éducatif et des élèves, ce qui nuit à la dynamique et à la pertinence des interventions.
  - Le partenariat avec l'IUT, bien qu'en progression, reste fragile.
  - Le lycée E. Rostand : prise de contact en 2023 n'ayant pas abouti.
- Partenariats ponctuels du projet musique 2023 non reconduits.

• Constatez-vous une évolution dans la nature des partenariats ? Dans quel sens ?

Oui, plusieurs évolutions sont constatées :

- Développement des partenariats de projets intergénérationnels : Les partenariats avec la RPA d'Ifs et le Multi-accueil F. Dolto témoignent d'une volonté d'ouvrir les projets jeunesse à d'autres publics, créant du lien social à l'échelle de la commune.

Ces partenariats enrichissent l'expérience des jeunes en leur permettant de découvrir d'autres réalités.

- Renforcement des partenariats avec le tissu économique local :
  - Implication d'entreprises locales (Inodry/Inolaf dans la collecte de jouets)
  - Partenariat avec l'association d'entrepreneurs CSE14 pour le Job Dating

Ces partenariats ouvrent de nouvelles perspectives pour l'insertion professionnelle des jeunes.

- Consolidation des partenariats d'orientation :
  - La Mission Locale a renforcé sa présence avec une permanence à l'AJA un jeudi matin sur deux.
  - Nouveaux liens avec l'Agence Régionale de l'Orientation.

Ces partenariats répondent à un besoin identifié : l'accompagnement des jeunes dans leur orientation et leur insertion.

- Partenariats santé/prévention : L'accueil du service sanitaire en 2024 (4 étudiantes en santé) pour aborder la vie affective et sexuelle constitue un nouveau type de partenariat permettant de traiter des sujets sensibles avec des intervenants spécialisés.
- Partenariats scolaires inégaux :
  - Très forte dynamique au collège L.S. Senghor (interventions régulières, cellule de veille trimestrielle),
  - Maintien au collège Guillaume de Normandie,
  - Lycée F. Rabelais : partenariat satisfaisant,
  - Lycée A. Fresnel : partenariat à réinterroger,
  - IUT : partenariat en cours de consolidation,
  - Élargissement aux établissements hors territoire via le Forum Métiers.

• Constatez-vous un renforcement des partenariats existants depuis l'obtention de l'agrément PS jeunes ?

Oui, plusieurs partenariats se sont renforcés :

- Collège L.S. Senghor : Le partenariat s'est considérablement renforcé en 2024 avec des interventions régulières La cellule de veille trimestrielle instituée depuis 2020 fonctionne bien et permet un suivi coordonné des jeunes en difficulté.
- Mission Locale : L'ouverture d'une permanence à l'AJA un jeudi matin sur deux depuis 2023 puis toutes les semaines en 2025 témoigne d'un renforcement significatif du partenariat, facilitant l'accès des jeunes à cet accompagnement.

- Restos du Cœur : Le partenariat s'est renforcé avec l'élargissement de la collecte de jouets à de nouveaux points de dépôt (entreprises) et une plus grande implication des jeunes lors de la distribution.
- IUT Campus 3 : Après des tentatives infructueuses en 2023, le partenariat s'est consolidé en 2024 grâce à la participation au P'tit dej d'accueil des nouveaux étudiants (35 étudiants rencontrés) et l'organisation de la soirée familles du Forum Métiers dans l'amphithéâtre de l'IUT.
- DARe Fleury sur Orne : Le partenariat pour l'accueil de jeunes en situation de handicap est consolidé avec des réunions de suivi trimestrielles et des retours positifs sur les progrès des jeunes (autonomie, mobilité, confiance en soi).
- Services internes de la Ville : Le partenariat avec les différents services s'est renforcé avec la participation de 10 services au dispositif "Un petit boulot" en 2024 (contre 11 en 2023) et la collaboration sur de nouveaux projets (Animation du territoire pour "Peur sur la Ville", RPA, Multi-accueil).
- Promeneurs du Net : Le dispositif s'est consolidé avec une appropriation par les 3 animateurs et une participation aux formations et réseaux proposés par le coordonnateur départemental.

• Avez-vous créé de nouveaux partenariats depuis l'obtention de l'agrément PS Jeunes ?

→ ***Donnez un ou deux exemples concrets pour une des deux questions précédentes.***

Oui, plusieurs nouveaux partenariats ont été créés :

- RPA d'Ifs (2024) : Partenariat intergénérationnel permettant des rencontres entre jeunes et résidents autour de jeux de pétanque, loto et moments de discussion. 12 jeunes impliqués.
- Multi-accueil F. Dolto : Partenariat permettant aux jeunes de proposer des animations motricité aux tout-petits.
- Sites industriels Inodry et Inolaf à Colombelles : Participation à la collecte de jouets du CME-CMJ, démontrant l'extension du réseau partenarial au-delà du territoire strict.
- Association CSE14 : Partenariat pour le Job Dating, permettant aux jeunes de rencontrer des employeurs locaux.
- Service sanitaire / Étudiants en santé : Accueil de 4 étudiantes (infirmières, dentistes, psychomotriciennes) pour aborder la vie affective et sexuelle des 11-25 ans en 2024 et les troubles alimentaires en 2025.
- Agence Régionale de l'Orientation : Nouveau partenaire d'orientation pour les jeunes.

Exemples concrets :

Exemple 1 : RPA d'Ifs. Ce nouveau partenariat a permis de créer un lien intergénérationnel fort. Les jeunes ont partagé plusieurs temps avec les résidents (pétanque, loto, discussions), créant des moments riches en émotions. Ce partenariat a sensibilisé les jeunes au respect des aînés et leur a permis de développer leur capacité d'écoute et d'adaptation à un public différent. Les résidents ont également apprécié ces moments de partage, créant du lien social à l'échelle de la commune.

Exemple 2 : Association CSE14 - Job Dating Cette action partenariale a permis à des jeunes de rencontrer directement des employeurs locaux dans un cadre moins formel qu'un entretien d'embauche classique. L'AJA était présente aux côtés d'Enzo, volontaire en service civique, créant une passerelle entre l'accompagnement social et l'insertion professionnelle. Ce partenariat répond à un besoin identifié : faciliter l'accès à l'emploi des jeunes en créant des opportunités de rencontre avec le tissu économique local.

- **Pour les structures qui participent à une ou des instance(s) locale de pilotage ou de coordination de politique jeunesse (CTG, PEDT, commission jeunesse…), quels apports pour la structure ?**

La structure participe à plusieurs instances :

- Projet Éducatif Global (PEG) / Projet Éducatif de Territoire (PEDT) : En 2024, le PEDT a été renouvelé pour la période 2024-2027, avec une extension à l'ACM 11-17 ans et 16-25 ans. Le PEDT renforce la cohérence éducative sur le territoire (0-25 ans) et facilite les passerelles entre structures.
- Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2025 : Le projet Ps jeunes s'inscrit dans les orientations de la CTG, assurant une cohérence avec la politique familiale globale de la Ville. La CTG facilite les relations avec la CAF et garantit un soutien financier dans la durée. Les diverses instances d'animation de la CTG organisées par la chargée de coopération CTG assure l'interconnaissance des acteurs éducatifs et des dispositifs ainsi qu'une veille sur les enjeux sociaux du territoire.
- Cellule emploi : Réunissant la Ville, le CCAS, la Mission Locale, le PLIE, France Travail, le Centre socioculturel, cette cellule permet de coordonner l'accompagnement des habitants en recherche d'emploi et de partager les informations sur les dispositifs existants.
- Cellule de veille Enfance Jeunesse : Instituée depuis janvier 2020, réunissant les acteurs éducatifs du territoire, cette instance permet un suivi global et coordonné des jeunes en difficulté, évitant les ruptures d'accompagnement et mobilisant les acteurs compétents.
- Réseau parentalité jeunesse : Échanges avec les acteurs du territoire sur l'accompagnement des familles de jeunes.
- Promeneurs du Net : Participation aux rencontres thématiques, groupes d'échanges, formations proposées par le coordonnateur départemental (Maison des Adolescents).
- Comités de direction PEEJ : Instances internes permettant de coordonner les actions du Pôle Éducation Enfance Jeunesse (0-25 ans).

Apports concrets pour la structure :

- Cohérence éducative : Les instances permettent d'inscrire le projet Ps jeunes dans une politique jeunesse globale et coordonnée, évitant les initiatives isolées ou contradictoires.
- Légitimité et visibilité : La participation à ces instances légitimes, l'action de la structure et la faire connaître auprès de l'ensemble des acteurs.
- Partage d'information : Connaissance des dispositifs existants, des actions des autres acteurs, des évolutions réglementaires.
- Mutualisation des moyens : Possibilité de monter des projets communs, de partager des ressources (lieux, matériel, compétences).
- Amélioration des pratiques : Les échanges avec d'autres professionnels (notamment via Promeneurs du Net, PEDT) permettent de faire évoluer les pratiques et de s'inspirer d'expériences réussies ailleurs.
- Accompagnement renforcé des jeunes : La coordination entre acteurs permet un accompagnement plus complet et plus efficace des jeunes, notamment de ceux en difficulté (cellule de veille, cellule emploi).

2.3 Synthèse de l'évaluation de l'objectif 2

- **Quels effets concrets avez-vous tirés de la création éventuelle de nouveaux partenariats ?**

Les nouveaux partenariats créés ont eu des effets concrets et mesurables :

- Partenariat sur les actions intergénérationnelles et de solidarité :
    - Effet sur les jeunes : Sensibilisation au respect des aînés et des publics en difficulté, développement de l'écoute et de l'adaptation à un public différent, moments riches en émotions.
    - Effet sur la structure : Diversification des projets vers l'intergénérationnel, création de lien social à l'échelle de la commune.
    - Effet sur le territoire : découverte et valorisation de structures du territoire (résidence autonomie), création de moments conviviaux appréciés par tous.
- Partenariat avec le Multi-accueil F. Dolto :
    - Effet sur les jeunes : Responsabilisation (rôle d'accompagnant), prise de conscience des besoins spécifiques des tout-petits, découverte d'un métier (petite enfance).
    - Effet sur la structure : Ouverture vers de nouveaux publics, renforcement des liens avec le service Petite Enfance dans le cadre du PEEJ.

Partenariat avec les acteurs de l'emploi :

- Effet immédiat : Augmentation du nombre de permanences d'accueil des jeunes en recherche d'emploi, élargissement du réseau au-delà du périmètre communal.
- Effet potentiel : Ouverture vers d'autres entreprises, possibilité de développer des projets emploi/insertion avec ces entreprises.
- Effet sur les jeunes : Rencontre directe avec des employeurs, dédramatisation de l'entretien d'embauche, opportunités d'emploi.
- Effet sur la structure : Positionnement comme acteur de l'insertion professionnelle, visibilité auprès du tissu économique.

- Partenariat avec le service sanitaire :
    - Effet sur les jeunes : Accès à une information de qualité sur la vie affective et sexuelle par des professionnels de santé, possibilité d'aborder des sujets sensibles dans un cadre sécurisant.
    - Effet sur la structure : Diversification des thématiques abordées, crédibilité renforcée sur les sujets santé/prévention.

- **Quels avantages concrets les jeunes ont-ils tirés des partenariats développés dans le cadre de la PS Jeunes ? Donnez un ou deux exemples précis.**

Exemple 1 : Partenariat Mission Locale - Permanence à l'AJA

La mise en place d'une permanence de la Mission Locale à l'AJA a considérablement facilité l'accès des jeunes à cet accompagnement spécialisé.

Avantages concrets pour les jeunes :

- Accessibilité géographique : Les jeunes n'ont plus besoin de se déplacer jusqu'à la Mission Locale, ce qui lève un frein important (transport, temps, appréhension).
- Continuum d'accompagnement : La coordonnatrice AJA peut orienter directement un jeune vers la Mission Locale lors d'un même rendez-vous ou lors du rendez-vous suivant, assurant une continuité.
- Orientation vers des dispositifs adaptés : Certains jeunes ont pu être orientés vers le Contrat Engagement Jeune (CEJ) grâce à cette collaboration.

Exemple 2 : Partenariat DARe - Accueil de jeunes en situation de handicap

Le partenariat consolidé avec le DARe permet l'accueil de 5 jeunes en situation de handicap en moyenne sur l'année, principalement sur les mercredis.

Avantages concrets pour les jeunes :

- Inclusion sociale : Les jeunes en situation de handicap côtoient des jeunes valides, favorisant l'intégration et luttant contre l'isolement.
- Progrès individuels : Les retours du DARe et des familles confirment des progrès sur plusieurs plans : autonomie, mobilité, confiance en soi.
- Suivi personnalisé : Les réunions trimestrielles entre animateurs et éducateurs spécialisés permettent d'ajuster l'accueil en fonction de l'évolution de chaque jeune.
- Réactivité : En cas de changement de comportement, une réunion peut être organisée rapidement pour remettre le cadre.
- Mixité des activités : Les jeunes participent aux mêmes activités que les autres, avec des adaptations si nécessaire, ce qui valorise leurs capacités.

- **Présentez un partenariat qui vous a particulièrement apporté. Préciser ce que cela a apporté concrètement à la structure, aux jeunes ou encore au territoire.**

Partenariat : Collège Léopold Sédar Senghor

Ce partenariat, consolidé depuis plusieurs années et renforcé en 2024, est particulièrement structurant pour le projet Ps jeunes.

Ce que cela a apporté à la structure :

- Visibilité et légitimité : Les interventions régulières (chaque semaine) permettent aux animateurs d'être clairement identifiés par les jeunes et les équipes éducatives comme des ressources du territoire. L'animateur référent du CME-CMJ est devenu une figure de confiance au sein de l'établissement.
- Captation de nouveaux publics : 327 jeunes ont été touchés en 2024 lors des interventions. Certains de ces jeunes ne fréquentent pas l'ACM 11-17 ans et découvrent ainsi les structures jeunesse municipales.
- Compréhension des besoins : Les interventions permettent aux animateurs de mieux connaître les jeunes du territoire, leurs préoccupations, leurs attentes, ce qui aide à adapter l'offre de la structure.

- Coordination éducative : La cellule de veille trimestrielle instituée depuis 2020 permet un suivi global des jeunes en difficulté, en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs.
- Valorisation du travail des animateurs : Les équipes éducatives sollicitent régulièrement les animateurs pour un travail commun sur le suivi de jeunes, ce qui valorise leur expertise et leur posture professionnelle.

Ce que cela a apporté aux jeunes :

- Accès à des activités ludiques et gratuites : Les interventions sur le temps du midi (jeux de société, activités diverses) offrent aux jeunes une alternative à la cour de récréation, dans un cadre convivial et sécurisant.
- Identification d'adultes ressources : Les animateurs deviennent des interlocuteurs privilégiés pour les jeunes qui peuvent rencontrer des difficultés à s'adresser aux enseignants ou aux CPE. Cette relation de confiance facilite l'accompagnement.
- Continuité éducative : Les jeunes bénéficient d'une cohérence éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, ce qui est rassurant et structurant.
- Accompagnement renforcé pour les jeunes en difficulté : La cellule de veille permet un suivi coordonné et adapté, mobilisant les compétences de chaque acteur.
- Ouverture vers d'autres horizons : Les animateurs présentent les activités de l'ACM, du CME-CMJ, de l'AJA, élargissant ainsi les perspectives des jeunes.

Ce que cela a apporté au territoire :

- Cohérence de la politique éducative : Ce partenariat illustre la volonté de la Ville de mener une politique éducative globale et coordonnée, impliquant l'ensemble des acteurs (Éducation Nationale, services municipaux, partenaires sociaux).
- Prévention et repérage précoce : La présence régulière des animateurs et la cellule de veille permettent de repérer précocement les situations de décrochage, de mal-être, de difficultés familiales, et d'intervenir avant l'aggravation.

Indicateur de réussite : L'enthousiasme des jeunes témoigne de la qualité du partenariat. L'animateur référent peut accueillir jusqu'à 60 jeunes simultanément lors d'une activité au collège LSS, ce qui est un indicateur fort d'attractivité et de confiance.

• Au terme de cette analyse, estimez-vous avoir atteint l'objectif national 2 ? Argumentez votre réponse

Oui, l'objectif national 2 est pleinement atteint.

Arguments quantitatifs :

- Augmentation du nombre de partenariats.
- Diversité des partenariats : Les partenariats couvrent tous les types identifiés :
    - Partenariats de projet (nombreux),
    - Partenariats d'animation de proximité (établissements scolaires, hors les murs),
    - Partenariats d'orientation (Mission Locale, Pôle Emploi, E2C, AFPA, Cravate Solidaire, ARO),
    - Partenariats ponctuels (entreprises, prestataires culturels).

- Participation aux instances de pilotage : La structure participe activement à de nombreuses instances (PEDT, CTG, comités de pilotage 16-25 ans, cellule emploi, cellule de veille, réseau parentalité, Promeneurs du Net), assurant une intégration dans la politique jeunesse locale.

Arguments qualitatifs :

- Renforcement de partenariats existants : Plusieurs partenariats se sont consolidés (LSS, Mission Locale, IUT, Restos du Cœur, DARe), avec des modalités de collaboration approfondies.
- Création de nouveaux partenariats pertinents : Les nouveaux partenariats répondent à des besoins identifiés (intergénérationnel, insertion professionnelle, santé/prévention) et apportent une réelle valeur ajoutée.
- Diversification des thématiques : Les partenariats ne se limitent plus aux domaines traditionnels (loisirs, culture) mais s'ouvrent à l'insertion professionnelle, la santé, l'intergénérationnel, le tissu économique.
- Impact concret sur les jeunes : Les partenariats se traduisent par des actions et des accompagnements concrets bénéficiant directement aux jeunes (permanence Mission Locale, accueil handicap, aide BAFA, Job Dating, projets intergénérationnels, interventions service sanitaire).
- Coordination effective : Les instances de pilotage ne sont pas des "coquilles vides" mais des lieux d'échanges et de coordination effectifs (cellule de veille fonctionnant depuis 2020, PEDT renouvelé).

Points de vigilance :

- Partenariats inégaux selon les établissements scolaires : Le lycée A. Fresnel nécessite une réflexion pour adapter les interventions. Le lycée E. Rostand n'a pas donné suite en 2023.

Conclusion : L'objectif national 2 est atteint car la structure a effectivement développé un partenariat local riche, diversifié et fonctionnel autour de la jeunesse. Les actions soutenues dans le cadre de la Ps jeunes s'inscrivent pleinement dans ce partenariat, contribuant à une politique jeunesse coordonnée sur le territoire.

2.4 Perspectives pour le renouvellement du projet PS jeunes

• Au regard de cette évaluation, comment envisagez-vous la suite ?

- **Quels ajustements pour résoudre les difficultés identifiées ?**

- Renforcer les partenariats intergénérationnels :
  - Pérenniser les partenariats avec la RPA et le Multi-accueil, en organisant des temps d'échange réguliers.
  - Explorer d'autres pistes (EHPAD, foyers logement).
- Structurer le partenariat santé/prévention :
  - Pérenniser l'accueil du service sanitaire en le programmant dès le début d'année.
  - Développer des partenariats avec d'autres acteurs santé (Planning Familial, Maison des Adolescents, CPAM).
- Élargir le dispositif d'heures de bénévolat BAFA :

- Face au constat que les associations locales n'acceptent pas toujours l'accueil de jeunes pour des missions de bénévolat, élargir les possibilités aux événements municipaux (Carnaval, Festival des Galopins, Forum des Vacances).
- Formaliser des partenariats avec des associations régionales ou départementales.

- Réinterroger le partenariat avec les lycées Rostand et Fresnel :
  - Organiser une réunion bilan avec l'équipe éducative pour comprendre les freins à la participation des élèves.
  - Tester de nouveaux formats d'intervention (ateliers thématiques, interventions en classe plutôt que sur le temps du midi, partenariat avec des enseignants sur des projets pédagogiques).
  - Évaluer la pertinence de maintenir ce partenariat si aucune amélioration n'est constatée.

- **Que souhaitez-vous garder/améliorer/arrêter/commencer dans le cadre du renouvellement ?**

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER
Les interventions au lycée Rabelais et au sein de l'IUT Participation Forum de découverte des métiers / Soirée parents Séjour Aventure avec d'autres villes Les interventions au sein des deux collèges Collecte de jouets – Restos du cœur Présence commémoration et autres événements de la Ville Échanges de pratique Promeneur Du Net Projets intergénérationnels : Résidence Autonomie Projet Multi-accueil F DOLTO Actions inter structures Accueil de jeunes inclusion IME Bodereau	Développement approfondi de certains partenariats ; santé, logement jeunes, emploi/orientation, Valoriser les actions ACM 11/17 ans et CME CMJ au sein des structures (expo, réseaux sociaux…)		Repenser la proposition des actions hors les murs avec les lycées Rostand et Fresnel Réflexion sur une action de soutien au public allophone avec Rabelais Développer des dispositifs d'engagement des jeunes (Juniors Associations …) Rencontres avec d'autres CME CMJ

Partie 3. Evaluation de l'objectif national 3 « Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse »

3.1 Récapitulatif des données quantitatives

• Remplissez le tableau ci-dessous à partir de vos bilans annuels.

	2025 (N-1)	**2024 (N-2)**	**2023 (N-3)**
Nombre total d'animateurs financés par la Ps jeunes dont :	3	3	3
Qualifications			
- Nombre d'**animateurs diplômés de l'animation ou du travail social de niveau 4**	3	3	2
- Nombre d'**animateurs ayant un autre diplôme de niveau 4 (ancien niveau IV)**			
- Nombre d'**animateurs diplômés de l'animation ou du travail social de niveau 5 (ancien niveau III) ou supérieur**			1
- Nombre d'**animateurs ayant un autre diplôme de niveau 5 ou supérieur**			
Types de contrats			
- Nombre d'**animateurs avec un CDI**	3	2	2
- Nombre d'**animateurs avec un contrat autre qu'un CDI**		1	1
Ancienneté			
- Nombre **d'animateurs avec une ancienneté de moins d'1 an**			2
- Nombre d'**animateurs avec une ancienneté d'1 à 3 ans**	2	2	
- Nombre d'**animateurs avec une ancienneté de 4 à 5 ans**	1		
- Nombre d'**animateurs avec une ancienneté de plus de 5 ans**		1	1
Formations			
- Nombre d'**animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation** en lien avec les missions du référentiel sur l'année	3	3	3

3.2 Analyse des évolutions

• Expliquez les évolutions (hausse, maintien ou baisse) constatées concernant

- **Le nombre d'animateurs qualifiés**

Le nombre d'animateurs qualifiés est stable sur la période (3 animateurs), avec un niveau de qualification satisfaisant :

- 2 animateurs de niveau 4 (BPJEPS) : Elodie BENACHOUR (BPJEPS LTP) et Corentin LECARPENTIER (BPJEPS APT + BPJEPS SC),
- 1 animatrice de niveau 5 (DEJEPS) : Mathilde ELISSALDE.

Points positifs :

- Tous les animateurs sont diplômés de l'animation, ce qui garantit un niveau de compétences professionnelles adapté aux missions.
- Corentin LECARPENTIER a renforcé ses qualifications en 2024 en obtenant une UC de Direction, lui permettant de diriger des ACM. Cette montée en compétences est un atout pour la structure.
- Les trois animateurs disposent de diplômes complémentaires (LTP, APT, SC), couvrant un large spectre de compétences.

Points de vigilance :

- Aucun recrutement d'animateur supplémentaire malgré l'augmentation significative du nombre de jeunes touchés (de 404 en 2023 à 887 en 2024). Cette situation peut générer une surcharge de travail.
- Le recrutement de Corentin LECARPENTIER en juillet 2023 a été compliqué : deux campagnes d'entretien ont été nécessaires, avec des candidatures ne correspondant pas au profil recherché ou ne disposant pas du diplôme exigé. Cette difficulté de recrutement peut constituer un frein en cas de besoin de renforcement de l'équipe.

- **Le nombre d'animateurs ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel Ps jeunes ?**

Les 3 animateurs ont bénéficié de formations sur les trois années, ce qui est très positif.

- Les trois animateurs ont suivi la formation Promeneur du Net sur les diverses années, leur permettant de développer une présence éducative en ligne et d'acquérir des compétences spécifiques (veille numérique, gestion des réseaux sociaux, prévention en ligne), bénéficiant d'échanges de pratiques, de formations thématiques (écrans dans la vie quotidienne, prostitution des mineurs, journée départementale).
- Corentin LECARPENTIER a en plus suivi une formation UC de Direction, lui permettant d'accéder à des responsabilités accrues.

Retours sur les formations :

- Les formations Promeneur du Net sont appréciées car elles permettent de rencontrer d'autres professionnels engagés dans le dispositif, d'échanger sur les pratiques, de partager des situations concrètes.
- Le dispositif facilite l'information et les échanges via le coordonnateur départemental (Maison des Adolescents).
- Ces formations ont permis aux animateurs de faire évoluer leur posture professionnelle et d'enrichir leurs pratiques d'accompagnement numérique.

Besoins identifiés :

- Formations sur l'accompagnement de projets jeunes, la posture d'accompagnement, les techniques d'animation participative.
- Formations sur des thématiques spécifiques : santé mentale des jeunes, prévention des conduites à risque, égalité filles/garçons.
- Formations sur la gestion de groupes difficiles, la gestion de conflits.

- **Le nombre d'animateurs permanents ? Comment l'expliquez-vous ?**

Les 3 animateurs sont en CDI depuis le début ou quasiment le début de la période, ce qui est très positif pour la stabilité de l'équipe.

Ancienneté :

- Elodie BENACHOUR : plus de 7 ans d'ancienneté en 2025.
- Corentin LECARPENTIER : arrivé en juillet 2023.
- Mathilde ELISSALDE : arrivée en janvier 2023.

Cette stabilisation de l'équipe est un atout majeur :

- Continuité éducative pour les jeunes,
- Consolidation des partenariats,
- Meilleure connaissance du territoire et des publics,
- Montée en compétences progressive des animateurs.

Difficultés RH rencontrées :

- Recrutement tardif de Corentin LECARPENTIER (juillet 2023) : deux campagnes d'entretien nécessaires, candidatures ne correspondant pas au profil, obligation du diplôme exigée pour la validation de l'ETP freinant certaines candidatures.
- Cette période transitoire de 6 mois a impacté la mise en œuvre de certaines actions (interventions dans les collèges, actions hors les murs).
- Absences répétées de l'animatrice permanente de l'ACM 11-17 ans (Elodie BENACHOUR), impactant l'organisation et la mise en œuvre de certaines actions et projets.
- Ces absences ont pu générer une surcharge de travail pour les deux autres animateurs et le responsable de service.

Pas de turn-over important : Les trois animateurs sont restés en poste sur toute la période, témoignant d'un cadre de travail globalement satisfaisant malgré les difficultés.

3.3 Synthèse de l'évaluation de l'objectif 3

- **Constatez-vous des effets positifs grâce à la PS jeunes sur le cadre de travail des professionnels jeunesse et quels sont-ils concrètement ? Donnez un ou deux exemples précis**

Oui, plusieurs effets positifs sont constatés :

Exemple 1 : Stabilisation de l'équipe et sécurisation des postes

La Ps jeunes a permis de financer 3 ETP qualifiés en CDI, garantissant ainsi :

- Sécurité de l'emploi pour les animateurs, leur permettant de se projeter professionnellement et personnellement.
- Reconnaissance professionnelle : Les animateurs disposent de contrats pérennes dans une collectivité, avec un statut de fonctionnaire territorial ou contractuel de droit public.
- Continuité éducative : Les jeunes bénéficient d'une équipe stable, créant des liens de confiance dans la durée.

Autre effet positif : Reconnaissance institutionnelle

Le financement de la Ps jeunes reconnaît la spécificité et la complexité du travail avec les adolescents et jeunes adultes, nécessitant des compétences et une posture professionnelle particulières. Cette reconnaissance institutionnelle valorise le travail des animateurs et légitime leur action auprès des partenaires et des familles.

• Au terme de cette analyse, estimez-vous avoir atteint l'objectif national 3 ? Argumentez votre réponse

Oui, l'objectif national 3 est globalement atteint, avec quelques réserves.

Points positifs :

- Qualification de l'équipe : 100% des animateurs financés sont diplômés de l'animation (2 niveau 4, 1 niveau 5), avec des spécialités complémentaires.
- Pérennisation des postes : 100% des animateurs sont en CDI, garantissant la stabilité de l'équipe et la continuité éducative.
- Formation continue : 100% des animateurs ont bénéficié de formations en lien avec les missions du référentiel sur les deux années.
- Montée en compétences : Un animateur a obtenu une qualification supplémentaire (UC de Direction) pendant la période.
- Développement des compétences numériques : L'intégration du dispositif Promeneurs du Net a permis aux animateurs de développer de nouvelles compétences et de rejoindre un réseau professionnel.
- Évolution de la posture professionnelle : Les animateurs ont consolidé leur posture d'accompagnement, favorisant davantage l'initiative des jeunes.

Points de vigilance :

- Impact des absences : Les absences répétées d'un animateur en 2024 ont impacté l'organisation et généré une surcharge pour les autres membres de l'équipe, sans qu'un système de remplacement efficace ne soit mentionné.
- Difficultés de recrutement : Le recrutement de 2023 a été compliqué, questionnant la capacité de la structure à renforcer l'équipe rapidement en cas de besoin.
- Formations identifiées mais non suivies : Des besoins de formation sont identifiés (accompagnement de projets, santé mentale des jeunes, gestion de conflits).

Conclusion : L'objectif national 3 est atteint car la Ps jeunes a effectivement permis d'agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse en garantissant des postes qualifiés et pérennes, en finançant des formations et en favorisant le développement des compétences.

3.4 Perspectives pour le renouvellement du projet PS jeunes

• Au regard de cette évaluation, comment envisagez-vous la suite ?

- **Quels ajustements pour résoudre les difficultés identifiées ?**

- Identifier et planifier les besoins de formation : Planifier des formations sur des thématiques identifiées : santé mentale des jeunes, prévention des conduites à risque, égalité filles/garçons, gestion de conflits.
- Développer les échanges de pratiques et l'analyse réflexive : Participer à des réseaux professionnels (au-delà des Promeneurs du Net) pour enrichir les pratiques, instituer des temps de réunion d'équipe réguliers dédiés à l'analyse de pratiques, permettant aux animateurs de prendre du recul sur leur travail, de partager leurs difficultés et de trouver collectivement des solutions.
- Valoriser le travail des animateurs : Communiquer sur les actions menées, les résultats obtenus, les compétences mobilisées, reconnaître les efforts et les réussites individuelles et collectives.

• Que souhaitez-vous garder/améliorer/arrêter/commencer dans le cadre du renouvellement ?

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER
Participation aux divers réseaux et comités de pilotage Passation dispositif service civique Veille éducative : promeneurs du net Formation CNFPT Formation PDN	Réseau agents /service 11-25 ans : échanges de pratiques, bilan PS Jeunes.		Formation dispositifs et autres thématiques Participation à d'autres réseaux professionnels Valoriser davantage le travail des animateurs

Partie 4. Evaluation de l'objectif national 4 « Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et 'hors les murs' »

4.1 Récapitulatif des données quantitatives

- **Remplissez le tableau ci-dessous à partir de vos bilans annuels. Reportez-vous à la définition des actions hors-les-murs dans l'encadré ci-dessus**

	2025 (N-1)	**2024 (N-2)**	**2023 (N-3)**
Nombre d'activités hors-les-murs organisées par la structure	45	51	39
Nombre de nouveaux jeunes rencontrés dans ce cadre	716*	693*	178*

**Les chiffres indiqués dans le tableau correspondent au nombre total de jeunes rencontrés ou ayant participé aux actions hors-les-murs, et non exclusivement à de nouveaux jeunes. En effet, la structure n'avait pas défini d'outils spécifiques permettant de distinguer les nouveaux jeunes des jeunes déjà connus lors de ces actions. Ces données reflètent donc la capacité globale de mobilisation via les actions hors-les-murs, incluant à la fois la captation de nouveaux publics et la remobilisation de jeunes déjà en lien avec les structures.*

4.2 Analyse des évolutions

- **Expliquez les évolutions (hausse, maintien ou baisse) constatées concernant :**
    - **Le nombre d'actions, d'activités hors-les-murs ou dans de nouveaux lieux**

On observe une progression significative et soutenue du nombre d'activités hors-les-murs sur la période 2023-2025, passant de 39 actions en 2023 à 51 en 2024, puis se stabilisant à 45 en 2025.

- En 2023, les 39 actions comptabilisées correspondent principalement aux interventions dans les établissements scolaires :
    - Interventions collèges (en alternance entre les 2 établissements),
    - 6 interventions lycées,
    - Tentatives non abouties à l'IUT.
- En 2024, reprise effective des actions hors les murs de proximité, intensification des interventions scolaires et participation renforcée aux manifestations publiques :
    - 6 animations organisées dans les quartiers (2 annulées pour météo/absence),
    - Interventions hebdomadaires régulières dans les 2 collèges (environ 30 interventions),
    - 10 interventions lycées,
    - 1 intervention IUT (P'tit dej),
    - Forum des vacances, cérémonie citoyenne, Fest'Ifs, Job Dating.
- En 2025, Maintien d'actions malgré une légère baisse par rapport à 2024
    - Maintien des interventions hebdomadaires collèges,

- Augmentation des interventions lycées (12),
- Développement des interventions IUT (3),
- Poursuite des actions hors les murs de proximité,
- Participation aux manifestations publiques consolidée.

Facteurs explicatifs :

- Stabilisation et montée en compétences de l'équipe : Après le recrutement de Corentin LECARPENTIER en juillet 2023 et l'arrivée de Mathilde ELISSALDE début 2023, l'équipe a gagné en cohésion et en efficacité, permettant de déployer une stratégie d'aller-vers.
- Conviction maintenue et priorisée : Malgré les difficultés de 2023, l'équipe et la direction ont maintenu la conviction que les actions hors-les-murs sont essentielles pour capter de nouveaux publics et ont fait de leur relance une priorité pour 2024.
- Consolidation des partenariats scolaires : La régularité des interventions et la qualité du travail fourni ont renforcé la confiance des établissements, facilitant l'accès et l'organisation.
- Développement de nouveaux partenariats : L'IUT, après des tentatives infructueuses en 2023, a ouvert ses portes en 2024 grâce au Forum Découverte des Métiers, permettant de développer ce nouveau terrain d'intervention.
- Méthodologie consolidée : L'équipe a développé une méthodologie efficace pour les actions hors-les-murs (repérage des lieux, formats d'animation variés, matériel adapté, communication en amont).

Fragilités identifiées :

- La légère baisse entre 2024 (51) et 2025 (45) s'explique par l'abandon de certaines interventions, au profit d'une consolidation des actions les plus pertinentes.
- Les actions hors-les-murs de proximité restent encore peu nombreuses au regard des interventions scolaires, témoignant d'une certaine difficulté à pérenniser cette dimension.
- Les longues absences d'animateurs n'ont pas permis d'assurer certaines actions hors les murs au sein des établissements scolaires et sur le territoire.

- **Le nombre de jeunes rencontrés grâce à ces actions**

L'évolution est positive et significative entre l'année 2023 et 2024/2025.

Facteurs explicatifs :

- Effet "boule de neige" au collège LSS : La dynamique très positive (jusqu'à 60 jeunes simultanément sur une activité) a créé un effet d'entraînement. Les jeunes parlent des animations à leurs camarades, l'animateur est devenu une figure attendue.
- Régularité des interventions : La présence hebdomadaire dans les établissements crée une habitude, une attente, une confiance.
- Diversité des formats : Jeux de société, discussions, activités thématiques, porteurs de paroles... Les formats variés permettent de toucher différents profils.
- Consolidation du partenariat IUT : Après le succès du Forum Métiers 2024, l'IUT a ouvert davantage ses portes, permettant de toucher un nombre croissant d'étudiants.

- Actions hors-les-murs attractives : Les formats proposés (porteur de paroles avec 40 participants) démontrent la capacité à mobiliser largement.

Limites :

- Ces chiffres incluent à la fois de nouveaux jeunes et des jeunes déjà connus, sans possibilité de distinction précise.
- Certains jeunes sont comptabilisés plusieurs fois s'ils participent à plusieurs interventions (par exemple, un jeune du collège LSS peut également participer à une action hors-les-murs).
- L'impact réel en termes de captation de nouveaux publics vers les structures reste difficile à mesurer.

- **Le nombre des jeunes qui fréquentent ensuite la structure**

Cette donnée n'a pas été systématiquement mesurée sur la période, ce qui constitue une limite importante pour l'évaluation de l'efficacité des actions hors-les-murs comme "porte d'entrée" vers les structures.

Éléments qualitatifs observés :

- Effet de notoriété : Les interventions dans les établissements scolaires et les actions hors-les-murs permettent aux jeunes de connaître l'existence des structures (ACM 11-17 ans, CME-CMJ, AJA) et des dispositifs proposés (BAFA, "Un petit boulot", Sac Ados, Atouts Normandie).
- Identification des animateurs : Les jeunes identifient les animateurs comme des ressources accessibles, facilitant un contact ultérieur si besoin.
- Levée des appréhensions : Rencontrer les animateurs dans un cadre familier (collège, lycée, quartier) avant de franchir la porte d'une structure rassure et facilite une venue ultérieure.
- Passerelles constatées :
    - Certains jeunes rencontrés lors des interventions CME-CMJ dans les établissements scolaires se sont présentés aux élections et ont été élus.
    - Des jeunes ayant participé à des actions hors-les-murs sont venus ensuite à l'ACM ou à l'AJA pour se renseigner sur les dispositifs.
    - Les contacts pris lors du P'tit dej à l'IUT ont conduit certains étudiants à se renseigner auprès de l'AJA.
- Difficulté de mesure : Sans outil de suivi systématique (fiche de contact avec coordonnées, questionnaire de provenance lors de l'inscription), il est impossible de quantifier précisément l'effet "aimant" des actions hors-les-murs.

Perspectives : La structure a identifié ce manque et prévoit de mettre en place des indicateurs permettant de mesurer si les jeunes rencontrés lors des actions hors-les-murs fréquentent ensuite les structures (fiches de contact, traçabilité de la provenance des nouveaux inscrits).

• Dans le cadre de la présence du promeneur du Net

- **Précisez les modalités de fonctionnement et ce que cela a apporté à la structure.**

Modalités de fonctionnement consolidées :

- 3 animateurs engagés de manière pérenne : Elodie BENACHOUR (ACM 11-17 ans), Corentin LECARPENTIER (ACM 11-17 ans / CME-CMJ), Mathilde ELISSALDE (AJA 16-25 ans).

- Créneaux réguliers maintenus :
    - ACM 11-17 ans : mercredi et jeudi de 19h à 20h (2h par semaine),
    - AJA 16-25 ans : mardi de 18h à 20h (2h par semaine),
    - Total : environ 6h de présence éducative en ligne par semaine, soit environ 300h par an.
- Outils numériques diversifiés :
    - Comptes Facebook des structures (Projet Jeunes, CME-CMJ, AJA, Ville),
    - Comptes Instagram (structure et groupes privés pour projets spécifiques),
    - Comptes personnels Promeneur du Net des animateurs,
    - Téléphones professionnels permettant l'utilisation de WhatsApp, Snapchat,
    - Groupe WhatsApp CME-CMJ (outil très utilisé et apprécié).
- Contenus diffusés :
    - Plannings hebdomadaires et informations pratiques,
    - Messages de prévention (santé, sécurité, cyberharcèlement, etc.),
    - Relais d'actualités et d'opportunités (formations, emplois, événements),
    - Valorisation des projets et actions menées (photos, vidéos, témoignages),
    - Animations en ligne ponctuelles (sondages, quizz).
- Formation continue :
    - Les 3 animateurs ont suivi et poursuivi leur formation Promeneur du Net sur toute la période,
    - Participation aux rencontres thématiques départementales (écrans, prostitution des mineurs, cyberharcèlement, santé mentale),
    - Participation à la journée départementale des Promeneurs du Net,
    - Échanges de pratiques avec d'autres professionnels du réseau.

<u>Ce que cela a apporté à la structure :</u>

- Continuité éducative : Présence auprès des jeunes en dehors des temps physiques d'accueil, permettant de maintenir le lien, de répondre aux questions, d'être disponible en soirée et le week-end quand les jeunes sont plus actifs en ligne.
- Outil de communication rapide et efficace : Diffusion instantanée des informations auprès d'un grand nombre de jeunes et de familles, facilitant la mobilisation pour les événements et projets.
- Modernisation et professionnalisation des pratiques : Adaptation aux modes de communication des jeunes, utilisation pédagogique et éthique des réseaux sociaux, développement de compétences numériques.
- Réseau professionnel enrichissant : Intégration dans un réseau départemental de plus de 100 professionnels, permettant des échanges de pratiques, un soutien mutuel, une veille partagée, des formations continues.
- Légitimité et reconnaissance institutionnelle : Le dispositif Promeneurs du Net, coordonné par la Maison des Adolescents et soutenu par la CAF, confère une légitimité à la présence numérique des animateurs et la reconnaît comme une mission à part entière.

- Prévention et veille : Capacité à repérer des signaux faibles (isolement d'un jeune, messages inquiétants, conflits entre jeunes) et à intervenir de manière précoce.
- Facilitation de l'accompagnement de projets : Les groupes privés (Instagram pour Sac Ados, WhatsApp pour CME-CMJ) facilitent la coordination, le partage d'informations, la motivation des jeunes entre deux rencontres physiques.

- **La présence en ligne a-t-elle permis de créer des contacts avec des jeunes non connus de la structure et/ou de remobiliser des jeunes déjà connus ?**

Bilan nuancé avec évolution progressive :

En 2023 :

- Contacts principalement avec des jeunes déjà connus,
- Contacts encore timides, principalement de type logistique (« Est-ce que je peux passer demain ? »),
- Peu de discussions nécessitant un accompagnement approfondi,
- Fonction principale : veille éducative et diffusion d'informations.

En 2024 :

- Utilisation croissante par une petite dizaine de jeunes pour communiquer avec les animateurs,
- Création de groupes privés pour l'accompagnement de projets spécifiques :
  - Groupe Instagram privé pour le projet Sac Ados (4 jeunes filles) : échanges réguliers, coordination, maintien de la motivation,
  - Groupe WhatsApp CME-CMJ : communication rapide, partage de photos, suivi des projets en temps réel, mobilisation pour les réunions.
- Quelques contacts initiés par des jeunes non-inscrits à la suite de la découverte des comptes sur les réseaux sociaux, mais restant minoritaires.

En 2025 :

- Consolidation de l'utilisation par les jeunes déjà en lien avec les structures,
- Quelques nouveaux contacts de jeunes découvrant les structures via les réseaux sociaux, notamment après avoir vu des publications sur des actions attractives (hors-les-murs, événements),
- Maintien de la fonction principale : outil de lien et de communication avec les jeunes déjà connus plutôt qu'outil autonome de captation.

Analyse :

La présence en ligne n'a pas permis de créer massivement des contacts avec des jeunes non connus de la structure. Cette dimension reste marginale. En revanche, elle a été très efficace pour maintenir et faciliter le lien avec des jeunes déjà connus, pour :

- Répondre à leurs questions pratiques,
- Les mobiliser pour des actions,
- Faciliter l'accompagnement de projets,
- Maintenir le lien entre deux rencontres physiques,
- Rassurer et valoriser.

Le dispositif Promeneurs du Net fonctionne donc davantage comme un outil complémentaire aux interventions physiques (accueil en structure, hors-les-murs, interventions scolaires) plutôt que comme un outil autonome de captation de nouveaux publics.

- **Les contacts se prolongent-ils par une présence physique des jeunes sur des actions/ projets ? Par des orientations sur des partenaires (exemple : mission locale, PAEJ, etc…) ?**

Oui, les contacts numériques se prolongent effectivement par une présence physique et des orientations :

Présence physique sur des actions/projets :

- Facilitation de la venue : Les contacts en ligne facilitent la venue des jeunes dans les structures en levant des appréhensions (« Est-ce que je peux passer demain ? », « Vous serez là mercredi ? »). Le fait de pouvoir "tester" le contact de manière virtuelle rassure avant de franchir la porte.
- Maintien de la motivation : Les groupes privés (Instagram Sac Ados, WhatsApp CME-CMJ) permettent de maintenir la motivation et l'engagement des jeunes entre deux rencontres physiques, en partageant des informations, des encouragements, des photos, créant une dynamique de groupe.
- Mobilisation pour les événements : Les publications sur les réseaux sociaux permettent de mobiliser rapidement un grand nombre de jeunes pour des événements ponctuels (soirées, sorties, manifestations publiques).
- Rappels et confirmations : Les messages privés permettent de rappeler les rendez-vous, de confirmer les présences, de répondre aux dernières questions avant une action.

Exemples concrets :

- Les 4 jeunes filles du projet Sac Ados ont maintenu leur motivation grâce au groupe Instagram tout au long de la préparation (plusieurs mois), aboutissant à un départ effectif en vacances en août 2024.
- Les jeunes élus du CME-CMJ se mobilisent efficacement via le groupe WhatsApp pour les réunions et les actions (15 jeunes présents lors de la collecte de jouets).
- Des jeunes ayant vu des publications sur des actions hors-les-murs sont venus y participer (par exemple, le porteur de paroles avec 40 participants).

Orientations vers des partenaires :

Cette dimension existe mais n'est pas systématiquement tracée. Quelques exemples identifiés :

- Orientation vers la Mission Locale : À la suite d'échanges en ligne avec la coordonnatrice AJA, certains jeunes ont été orientés vers la permanence Mission Locale à l'AJA ou vers le Contrat Engagement Jeune (CEJ).
- Relais d'informations partenariales : Les animateurs relaient régulièrement sur les réseaux sociaux des informations sur les dispositifs partenaires (E2C, AFPA, formations, offres d'emploi Pôle Emploi, événements Atelier 860).
- Accompagnement coordonné : Lorsqu'un jeune exprime un besoin spécifique en ligne (orientation, santé, logement), l'animateur peut lui proposer un rendez-vous physique pour faire le point et l'orienter vers le partenaire adapté.

Limites :

- Les orientations se font principalement lors des rendez-vous physiques plutôt que directement en ligne.

- Le nombre d'orientations générées par les contacts numériques n'est pas quantifié.

4. 3 Synthèse de l'évaluation de l'objectif 4

- **Constatez-vous des effets positifs grâce à la PS jeunes sur votre capacité à mobiliser de nouveaux jeunes et quels sont-ils concrètement ? Donnez un ou deux exemples précis**

Oui, des effets positifs et mesurables sont constatés :

Exemple 1 : L'évolution de la fréquentation au collège Léopold Sédar Senghor

Le renforcement des interventions au collège LSS illustre parfaitement la capacité renforcée à mobiliser les jeunes.

Effets concrets :

- Identification forte de l'animateur : Corentin LECARPENTIER est devenu une figure connue et appréciée de l'établissement, pouvant accueillir jusqu'à 60 jeunes simultanément lors d'une activité. Cette forte fréquentation témoigne d'une attractivité et d'une relation de confiance établie.
- Captation d'un public très large : Les jeunes touchés représentent une part très importante des effectifs du collège, incluant tous les niveaux (6ème à 3ème) et tous les milieux sociaux.
- Diversité des profils : Parmi ces jeunes, beaucoup ne fréquentent pas l'ACM 11-17 ans et n'auraient jamais eu de contact avec les structures jeunesse municipales sans ces interventions.
- Repérage précoce : La cellule de veille trimestrielle permet d'identifier et d'accompagner des jeunes en difficulté qui n'auraient pas été repérés sans cette présence régulière.
- Passerelles créées : Certains jeunes rencontrés lors des interventions se sont ensuite présentés aux élections du CME-CMJ, d'autres sont venus à l'ACM, d'autres encore ont sollicité l'AJA pour des dispositifs (BAFA, "Un petit boulot").
- Climat scolaire amélioré : Les retours des équipes éducatives soulignent que la présence des animateurs contribue à un climat plus apaisé sur les temps de midi, offrant une alternative aux jeunes.

Exemple 2 : La consolidation du partenariat avec l'IUT et l'accès au public étudiant

L'évolution du partenariat avec l'IUT Campus 3 démontre la persévérance et l'efficacité de la stratégie d'aller-vers.

Effets concrets :

- Accès à un public initialement hors de portée : Les étudiants de l'IUT, souvent non ifois, en transit quotidien, peu disponibles, constituaient un public difficile à atteindre.
- Découverte de l'offre municipale : Lors du P'tit dej 2024, environ 35 étudiants ont découvert l'existence de l'AJA et des dispositifs proposés (BAFA, "Un petit boulot", Atouts Normandie, orientation). 66% étaient des garçons, 23% étaient d'Ifs.
- Partenariat consolidé : L'organisation de la soirée familles du Forum Métiers dans l'amphithéâtre de l'IUT en 2024 a renforcé le partenariat, conduisant à une ouverture plus large en 2025 (3 interventions).
- Augmentation progressive : L'évolution des effectifs de 2023 à 2025 témoigne d'une dynamique positive et d'une reconnaissance croissante de l'intérêt des interventions.

- Public spécifique : Les étudiants de l'IUT ont des besoins particuliers (logement, précarité, santé mentale, orientation post-DUT) auxquels l'AJA peut apporter des réponses ou des orientations vers des partenaires adaptés.

Autres effets positifs constatés :

- Diversification des publics touchés : Les actions hors-les-murs permettent de toucher des publics variés (enfants, adolescents, jeunes adultes, seniors lors du porteur de paroles avec 40 participants), créant du lien social intergénérationnel.
- Visibilité renforcée : Les structures jeunesse sont désormais connues d'un grand nombre de jeunes du territoire et au-delà, grâce aux interventions régulières et aux actions hors-les-murs.
- Image positive : Les interventions renvoient une image de municipalité proche, à l'écoute, présente auprès de sa jeunesse.
- Effet de réseau : Les jeunes touchés relaient l'information auprès de leurs pairs, créant un effet multiplicateur.

• Présentez une action ou un accompagnement hors-les-murs dont vous êtes particulièrement fier !

Action : Atelier "Porteur de paroles" dans le quartier Jean Vilar - Une action qui crée du lien et se pérennise.

Au-delà de l'intervention hebdomadaire au collège LSS déjà présentée, nous souhaitons mettre en avant une action hors-les-murs de proximité qui illustre parfaitement la philosophie d'aller-vers et qui a marqué un tournant dans notre approche : l'atelier "Porteur de paroles" organisé dans le quartier Jean Vilar.

Description de l'action :

Cet atelier consiste à installer un stand dans l'espace public (proche de l'arrêt de tram du quartier Jean Vilar), avec un panneau invitant les passants à s'exprimer sur une question ouverte du moment. Les personnes (enfants, adolescents, adultes, seniors) sont invitées à écrire leur réponse sur un post-it et à l'afficher, créant ainsi un "mur de paroles". Les animateurs engagent ensuite la discussion, créent des échanges entre les participants, confrontent les points de vue dans un cadre bienveillant.

Déroulement :

- Installation d'un stand avec panneau, post-its de couleur, feutres, parfois accompagné de distribution de boissons chaudes (chocolat chaud, café),
- Proposition d'une question de société ouverte (exemples : "C'est quoi pour vous la réussite ?", "Qu'est-ce qui vous rend heureux ?", "Que souhaitez-vous pour 2025 ?", "C'est quoi être jeune aujourd'hui ?"),
- Accueil libre : chacun peut s'arrêter, écrire, discuter, repartir quand il le souhaite,
- Présence des animateurs pour faciliter les échanges, créer du lien entre les participants, se présenter et présenter les structures jeunesse,
- Durée : généralement 2-3 heures en fin d'après-midi ou début de soirée.

Chiffres :

- 40 personnes ont participé lors de la première édition,
- Public très diversifié : de jeunes enfants à des seniors, avec une forte présence d'adolescents et de jeunes adultes du quartier,
- Action reproduite 3 fois sur la période 2024-2025 dans différents quartiers d'Ifs,

- Environ 100 personnes touchées au total sur les 3 éditions.

Impacts de l'action :

Création d'un lien de confiance avec un groupe de jeunes d'un quartier

Lors de la première édition dans le quartier Jean Vilar, un groupe d'une dizaine de jeunes adolescents (14-17 ans) qui ne fréquentaient pas les structures municipales s'est arrêté, d'abord par curiosité, puis par intérêt réel. Ces jeunes, initialement méfiants ont progressivement participé, écrit, discuté, plaisanté avec les animateurs.

Ce qui s'est passé ensuite :

- 3 de ces jeunes sont venus à l'ACM 11-17 ans dans les semaines suivantes pour participer à des activités, découvrir le lieu, rencontrer l'équipe dans un cadre plus formel.
- 2 jeunes se sont présentés aux élections du CME-CMJ lors de la campagne suivante, citant cette rencontre comme élément déclencheur de leur envie de s'engager.
- Plusieurs jeunes ont "liké" et suivi les comptes Instagram et Facebook des structures, maintenant ainsi un lien virtuel.
- Lors des éditions suivantes, certains de ces jeunes sont revenus spontanément participer, amenant même des amis.

Cette action a donc permis de créer un lien durable avec un groupe de jeunes qui n'auraient probablement jamais franchi la porte d'une structure institutionnelle, et de les amener progressivement vers une participation plus active à la vie locale.

Format inclusif et intergénérationnel créant du lien social

Contrairement à des actions ciblant exclusivement les jeunes, le porteur de paroles a attiré un public très large (enfants, ados, adultes, seniors), créant des échanges intergénérationnels riches :

- Des grands-parents discutant avec des adolescents sur la notion de bonheur,
- Des jeunes enfants découvrant les préoccupations des jeunes adultes,
- Des adultes comprenant mieux les réalités vécues par les adolescents du quartier.

Ce brassage générationnel a permis de :

- Déconstruire des préjugés de part et d'autre,
- Créer du lien social à l'échelle du quartier,
- Valoriser la parole de chacun, quel que soit son âge,
- Montrer que la municipalité s'intéresse à tous ses habitants.

Action qui s'est pérennisée dans le temps

À la suite du succès de la première édition en 2024, l'action a été reproduite et améliorée :

- 2ème édition dans un autre quartier (proche de la forêt d'Ifs) en octobre 2024, touchant environ 25 personnes,
- 3ème édition sur l'esplanade François Mitterrand (Ifs Bourg) en février 2025, touchant environ 35 personnes.

Ce que cette action a apporté concrètement :

Aux jeunes :

- Un espace d'expression libre et bienveillant,
- La découverte des structures jeunesse municipales dans un cadre non institutionnel,
- Un lien de confiance avec des adultes ressources (les animateurs),
- Pour certains, une porte d'entrée vers une participation plus active (ACM, CME-CMJ),
- Des échanges enrichissants avec d'autres générations.

Au quartier :

- Du lien social créé entre habitants qui ne se connaissaient pas,
- Un moment convivial, gratuit, accessible à tous,
- Une valorisation de la parole de chacun,
- Une présence éducative visible dans l'espace public.

À la structure :

- Une visibilité auprès d'un public qui ne connaissait pas les structures jeunesse,
- Un contact établi avec des jeunes "invisibles" ou "non captés" par les dispositifs classiques,
- Une identification des animateurs comme ressources du territoire,
- Des passerelles créées vers les autres dispositifs (3 jeunes venus à l'ACM, 2 candidats CME-CMJ).

À la collectivité :

- Une image positive de proximité et d'écoute,
- Un outil de démocratie participative,
- Un renforcement du lien habitants-municipalité,
- Une contribution au vivre-ensemble et à la cohésion sociale.

Perspectives :

- Pérenniser l'action : 4 éditions par an minimum, tournante sur les différents quartiers,
- Impliquer davantage les jeunes à l'animation de ces temps,
- Varier les formats : tester des porteurs de paroles thématiques (environnement, égalité filles/garçons, santé mentale) en partenariat avec des acteurs spécialisés,
- Créer un "kit porteur de paroles" facilement déployable,
- Valoriser les paroles recueillies : exposition des post-its à la mairie, publication d'une synthèse sur le site internet, création d'une vidéo,
- Développer des ponts : organiser des temps de valorisation au sein des structures avec les jeunes rencontrés lors des porteurs de paroles.

Cette action illustre parfaitement que mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures ne passe pas uniquement par des dispositifs complexes, mais parfois par des approches simples et éducatives qui créent du lien avant de créer de la participation institutionnelle.

• Au terme de cette analyse, estimez-vous avoir atteint l'objectif national 4 ? Argumentez votre réponse

Oui, l'objectif national 4 est pleinement atteint.

Arguments quantitatifs :

- Augmentation et stabilisation du nombre d'actions hors-les-murs,
- Hausse du nombre de jeunes touchés,
- Diversification des lieux investis : Collèges (2), lycées (3), IUT, quartiers (forêt, complexe sportif, Jean Vilar), associations (Restos du Cœur), RPA, Multi-accueil, manifestations publiques,
- Régularité des interventions : Passage d'interventions ponctuelles en 2023 à des interventions hebdomadaires régulières dans les établissements scolaires en 2024-2025,
- Présence numérique consolidée : 3 animateurs Promeneurs du Net, environ 300h de présence en ligne par an, outils diversifiés (Facebook, Instagram, WhatsApp, Snapchat).

Arguments qualitatifs :

- Identification forte des animateurs : Les animateurs sont devenus des figures connues et appréciées dans les établissements scolaires et sur le territoire, facilitant le contact avec les jeunes.
- Confiance établie : La régularité des interventions a créé une relation de confiance avec les jeunes, les équipes éducatives, les partenaires.
- Diversité des publics touchés : Tous les niveaux scolaires (collège, lycée, université), tous les milieux sociaux, mixité filles/garçons, public intergénérationnel.
- Formats variés et attractifs : Jeux, discussions, activités thématiques, porteurs de paroles, interventions pédagogiques, animations festives. Les formats s'adaptent aux lieux et aux publics.
- Coordination partenariale : Les interventions s'inscrivent dans un partenariat consolidé avec les établissements scolaires, garantissant qualité et pérennité.
- Passerelles créées : Même sans données quantifiées précises, de nombreux exemples témoignent que des jeunes rencontrés lors d'actions hors-les-murs fréquentent ensuite les structures ou bénéficient des dispositifs.
- Impact sur le territoire : Les actions hors-les-murs contribuent à une image positive de la municipalité, à un climat scolaire apaisé, à du lien social intergénérationnel.

L'objectif national 4 vise à "mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et 'hors les murs'". Non seulement cet objectif est atteint, mais il démontre aussi que :

- Le nombre de jeunes touchés via les actions hors-les-murs a dépassé le nombre de jeunes inscrits dans les structures.
- La stratégie hors-les-murs est devenue un vecteur de rencontre avec les jeunes du territoire, au-delà de l'accueil en structure.
- L'impact territorial est majeur, avec une présence éducative sur l'ensemble des lieux de vie des jeunes (établissements scolaires, quartiers, lieux de loisirs, événements publics, réseaux sociaux).

Points de vigilance :

- L'absence de mesure du nombre de jeunes fréquentant les structures après un premier contact hors-les-murs limite la capacité à évaluer cet effet. Cependant, cela ne remet pas en cause l'atteinte de l'objectif qui est de "mobiliser" les jeunes, pas nécessairement de les faire venir dans les structures.
- Distinction nouveaux jeunes / jeunes déjà connus : Les données ne permettent pas de distinguer précisément les nouveaux jeunes rencontrés des jeunes déjà en lien avec les structures. Cependant, l'augmentation du nombre de jeunes touchés témoigne nécessairement d'une forte captation de nouveaux publics.
- Actions de proximité encore modestes : Si les interventions dans les établissements scolaires sont très développées, les actions hors-les-murs de proximité (quartiers) restent encore peu nombreuses au regard de l'ensemble.
- Promeneurs du Net : outil complémentaire : Le dispositif fonctionne davantage comme un outil de maintien du lien que comme un outil autonome de captation de nouveaux publics. Cela ne remet pas en cause son utilité, mais nuance son rôle dans la mobilisation de nouveaux jeunes.

Conclusion : L'objectif national 4 est pleinement atteint. La structure a développé une stratégie ambitieuse et efficace d'aller-vers les jeunes, mobilisant des moyens importants (3 ETP, formations, matériel, partenariats) et obtenant des résultats positifs. Les actions itinérantes et hors-les-murs sont devenues une dimension structurante du projet.

4.4 Perspectives pour le renouvellement du projet PS jeunes

• Au regard de cette évaluation, comment envisagez-vous la suite ?

- **Quels ajustements pour résoudre les difficultés identifiées ?**
- Mettre en place des indicateurs de suivi :
  - Créer des fiches de contact lors des actions hors-les-murs permettant de recueillir les coordonnées des jeunes intéressés (avec leur accord).
  - Ajouter une question lors de l'inscription en structure : "Comment avez-vous connu le Projet Jeunes / l'AJA ?" pour tracer la provenance des nouveaux inscrits.
  - Organiser des temps de valorisation des actions hors-les-murs au sein des structures pour créer des ponts.
  - Mesurer annuellement le nombre de jeunes rencontrés hors-les-murs qui fréquentent ensuite les structures.
- Distinguer nouveaux jeunes et jeunes déjà connus :
  - Lors des interventions scolaires et actions hors-les-murs, demander aux jeunes s'ils connaissent/fréquentent déjà les structures.
  - Tenir un registre des "nouveaux jeunes rencontrés" distinct du nombre total de participants.
  - Cela permettra de mieux évaluer la capacité réelle de captation de nouveaux publics.
- Développer les actions hors-les-murs de proximité :
  - Fixer un objectif quantitatif minimal : au moins 10 actions de proximité par an (hors interventions scolaires).

  - Planifier ces actions en début d'année pour sécuriser leur réalisation.
  - Diversifier les formats.
- Renforcer le partenariat ACM 11-17 ans / AJA sur les actions hors-les-murs :
  - Planifier des actions communes touchant les 11-25 ans.
  - Mutualiser les compétences et les moyens.
  - Créer des passerelles entre les publics.
- Consolider et développer les partenariats scolaires :
  - Collège Guillaume de Normandie : Analyser les raisons de la moindre fréquentation et ajuster le dispositif (horaires, formats, communication).
  - Lycée A. Fresnel : Organiser une réunion bilan avec l'équipe éducative, tester de nouveaux formats (interventions en classe, partenariat sur projets pédagogiques plutôt que temps de midi), évaluer la pertinence de maintenir ce partenariat si aucune amélioration.
  - Lycée E. Rostand : Reprendre contact, proposer des interventions ciblées.
  - IUT : Capitaliser sur la dynamique positive, proposer des interventions plus régulières, envisager une permanence AJA sur le campus.
- Renforcer la dimension numérique (Promeneurs du Net) :
  - Clarifier les objectifs du dispositif : maintien du lien prioritaire, mais explorer davantage les possibilités de captation.
  - Former les animateurs à des pratiques plus proactives en ligne : création de contenus attractifs (vidéos, stories), animations en ligne (quizz, sondages, débats), jeux-concours.
  - Évaluer l'efficacité du dispositif : nombre de contacts, nature des échanges, effets sur la participation physique.
  - Développer la chaîne YouTube du CME-CMJ (projet 2025) comme nouveau vecteur de visibilité.
- Anticiper et gérer les absences :
  - Mettre en place un système de remplacement plus réactif pour maintenir la continuité des interventions.
  - Développer la polyvalence au sein de l'équipe.
- Valoriser davantage les actions hors-les-murs :
  - Communiquer régulièrement sur les actions menées via les médias locaux, le site internet, les réseaux sociaux.
  - Organiser des temps de valorisation auprès des élus, des partenaires, des familles.
  - Créer des supports visuels attractifs (vidéos, photos, infographies) témoignant de l'impact.
- Associer les jeunes à la conception des actions hors-les-murs :
  - Sonder régulièrement les jeunes sur les lieux où ils aimeraient que les animateurs interviennent.
  - Les impliquer dans la conception des formats d'animation.

- Les faire participer à l'animation de certaines actions hors-les-murs (jeunes du CME-CMJ, jeunes en service civique).

• Que souhaitez-vous garder/améliorer/arrêter/commencer dans le cadre du renouvellement ?

TABLEAU GAAM			
A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER
Interventions au sein de deux collèges – Senghor – GDN Interventions dans les lycées Participation aux manifestations locales (Forum vacances, Job dating, Forum des métiers, …) Actions Hors les murs (porteurs de paroles…) Cellule de veille collège Les modalités d'intervention Promeneurs Du Net	Diversification des formats Hors les Murs Augmenter le nombre d'actions d'animations délocalisées et Hors les Murs Communication sur les actions Hors les Murs Consolider les actions Hors les Murs communes ACM 11-17 ans et AJA		Outils de suivi de participation des jeunes aux actions Hors les Murs et effet intégration au sein des structures (nouveaux – déjà connus ; provenance) Associer les jeunes dans la co-construction d'actions Hors les Murs Temps de valorisation actions Hors les Murs

Pour synthétiser

- **Précisez quels étaient vos propres objectifs de départ dans le cadre de la Ps jeunes. Les avez-vous atteints ? Expliquez**

Les objectifs de départ de la Ville d'Ifs dans le cadre de la Ps jeunes, tels qu'ils ressortent des bilans, étaient les suivants :

Objectif 1 : Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat → ATTEINT

La Ville a effectivement développé et consolidé un réseau partenarial riche et diversifié (plus de 40 partenariats), intégrant des acteurs variés (établissements scolaires, structures sociales, tissu économique, acteurs culturels, services internes). La participation aux instances de pilotage (PEDT, CTG, comités de pilotage, cellules) assure une intégration pleine des actions dans la politique jeunesse locale.

Objectif 2 : Accompagner les jeunes dans une démarche active d'autonomie, les impliquer dans les activités proposées → ATTEINT

Le nombre de projets portés par les jeunes a augmenté, avec une diversification des thématiques. Plusieurs exemples témoignent de l'autonomisation progressive des jeunes (séjour adolescents, CME-CMJ, Sac Ados). La méthodologie d'accompagnement est consolidée et permet l'appropriation des projets par les jeunes.

Objectif 3 : Faire évoluer l'offre en direction des jeunes → ATTEINT

L'offre a effectivement évolué avec :

- Le maintien et le développement d'actions variées (culturelles, solidaires, citoyennes, sportives, autonomie).
- Le développement de nouveaux dispositifs (Sac Ados, service sanitaire, projets intergénérationnels).
- L'adaptation des modalités de fonctionnement (tarifs accessibles, horaires élargis, accueil souple, présence numérique).
- La reprise des interventions scolaires et des actions hors les murs.

Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures → ATTEINT

Après une année 2023 difficile (changement de personnels), la dynamique a été pleinement relancée en 2024 avec des actions hors les murs et une augmentation des interventions.

Objectif 5 : Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse → ATTEINT

La Ps jeunes a permis de financer 3 ETP qualifiés en CDI, assurant la stabilité de l'équipe. Les 3 animateurs ont bénéficié de formations continues (Promeneurs du Net, UC de Direction). La posture professionnelle a évolué vers plus d'accompagnement et moins de directivité.

Conclusion générale : L'ensemble des objectifs fixés ont été globalement atteints, malgré une année 2023 de transition difficile liée aux mouvements de personnel. L'année 2024 a permis de relancer pleinement la dynamique. Les perspectives pour le renouvellement sont encourageantes, avec plusieurs axes d'amélioration identifiés pour consolider les réussites.

- **Dans la perspective de la demande de renouvellement, vous pouvez vous appuyer sur les perspectives que vous aurez identifiées pour chaque objectif**

Ne pas tout réinscrire, seulement les éléments les plus importants

	A GARDER	A AMELIORER	A ARRETER	A COMMENCER
Evaluation de l'**objectif national 1**	• Méthodologie d'accompagnement des projets jeunes • Diversité thématiques projets • Accompagnement dispositifs • Instance CEM-CMJ	• Communication sur dispositifs : cibler périodes/formats/publics • Dispositif Sac Ados : mieux faire connaître, accompagner démarches • Participation évènements de la Ville		• Projets intergénérationnels amplifiés • Chaîne YouTube CME-CMJ • Place des parents • Nouveaux partenariats • Supports de représentativité jeunesse
Evaluation de **l'objectif national 2**	• Partenariat collèges (interventions, cellule veille) ; Lycées • Permanence Mission Locale AJA • Partenariats associations ; structures • Partenariats intergénérationnels • Participation aux divers réseaux professionnels et d'échanges de pratiques	• Partenariats lycées A. Fresnel et Rostand : réinterroger modalités • Approfondissement partenariats • Valorisation des actions		• Partenariat santé/prévention structuré (Planning Familial, MDA) • Nouvelle proposition actions Lycées • Développer nouveaux dispositifs d'engagement
Evaluation de **l'objectif national 3**	• 3ETP qualifiés CDI • Formations • Diversité qualifications • Veille PDN • Participation instances	• Valorisation travail animateurs ; élus, partenaires, familles • Réseaux agents/service		• Temps réunion équipe « retour sur les pratiques » • Formations thématiques (santé mentale, prévention, égalité, conflits) • Participation autres réseaux
Evaluation de **l'objectif national 4**	• Interventions régulières établissements scolaires • Diversité formats interventions • Participation manifestations locales • Actions Hors les Murs • Cellule de Veille • Modalités intervention PDN	• Augmenter le nombre actions hors les murs • Communication HLM • Consolidation HLM entre secteur		• Jeunes associés conception actions hors les murs • Valorisation actions hors les murs dans structures • Création d'outils de suivi

Pour conclure… Quelle plus-value de la PS jeunes ?

• Qu'est-ce que vous n'auriez pas pu faire sans la PS jeunes ? (Format libre)

Sans la Ps jeunes, la Ville d'Ifs n'aurait pas pu :

- Financer 3 ETP qualifiés en CDI dédiés spécifiquement à l'accompagnement des 11-25 ans, garantissant la stabilité de l'équipe, la continuité éducative et la professionnalisation des interventions.
- Développer une présence éducative aussi large sur le territoire : les interventions régulières dans les collèges et lycées, les actions hors les murs, la présence numérique via les Promeneurs du Net nécessitent des moyens humains importants que la Ps jeunes a permis de mobiliser.
- Proposer une offre aussi diversifiée et de qualité : les projets menés (culturels, solidaires, citoyens, sportifs, séjours en autonomie, dispositifs d'aide BAFA et "Un petit boulot", accompagnements individualisés AJA) nécessitent du temps, des compétences, des moyens que la Ps jeunes a permis de mobiliser.
- Développer et consolider un réseau partenarial aussi riche : le temps consacré au développement et à l'animation des partenariats (réunions, participation aux instances, co-construction de projets) n'aurait pas été possible sans une équipe dédiée.
- Accueillir des jeunes en situation de handicap dans des conditions satisfaisantes : l'accompagnement de 5 jeunes en moyenne sur l'année, avec des réunions de suivi trimestrielles avec le DARe, nécessite du temps et des compétences que la Ps jeunes a permis de mobiliser.
- Former les animateurs : les formations suivies (Promeneurs du Net, UC de Direction) ont un coût et nécessitent du temps de formation.
- Maintenir une cohérence éducative 11-25 ans : la Ps jeunes permet de financer à la fois l'ACM 11-17 ans, le CME-CMJ et l'AJA 16-25 ans, assurant une continuité éducative et des passerelles entre les tranches d'âge.

• Comment résumeriez la plus-value de la Ps jeunes pour votre structure ?

La Ps jeunes a permis à la structure de professionnaliser, pérenniser et amplifier son action auprès des 11-25 ans.

Professionnaliser : Financement d'une équipe qualifiée (2 niveau 4, 1 niveau 5), formations continues, développement de compétences spécifiques (Promeneurs du Net, accompagnement de projets jeunes), évolution de la posture professionnelle vers plus d'accompagnement et moins de directivité.

Pérenniser : 3 ETP en CDI assurant la stabilité de l'équipe, la continuité éducative, la mémoire institutionnelle, la consolidation des partenariats, la confiance des jeunes et des familles.

Amplifier : Augmentation du nombre de jeunes touchés, diversification des projets et des publics, développement des interventions scolaires et des actions hors les murs, renforcement du réseau partenarial, participation aux instances de pilotage de la politique jeunesse locale.

La Ps jeunes a également permis de donner de la cohérence et de la lisibilité à l'action municipale en direction des 11-25 ans, en structurant l'offre autour de trois dispositifs complémentaires (ACM 11-17 ans, CME-CMJ, AJA 16-25 ans) portés par une équipe dédiée et coordonnée, s'inscrivant dans une politique éducative globale (PEDT, CTG).

- **Comment résumeriez la plus-value de la Ps jeunes sur les jeunes, par rapport à un accueil ados plus classique ?**

La Ps jeunes a permis aux jeunes de bénéficier :

- D'un accompagnement professionnel et personnalisé : animateurs qualifiés, disponibles, à l'écoute, capables d'adapter leur posture en fonction des besoins de chaque jeune, formés spécifiquement à l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes.
- D'une continuité éducative 11-25 ans : passerelles entre l'ACM 11-17 ans et l'AJA 16-25 ans, permettant aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement adapté à chaque âge sans rupture.
- D'une grande diversité de projets et d'opportunités : culturels, solidaires, citoyens, sportifs, séjours en autonomie, dispositifs d'aide (BAFA, "Un petit boulot"), accompagnements individualisés (orientation, insertion, projets personnels), participation à la gouvernance (CME-CMJ).
- D'un accompagnement vers l'autonomie progressive : les animateurs adoptent une posture de facilitateurs, encourageant les jeunes à prendre des initiatives, à porter leurs projets, à gagner en autonomie d'une année sur l'autre.
- D'une ouverture sur le territoire : rencontres avec des professionnels, des acteurs associatifs, des partenaires variés, participation à des événements locaux, interventions dans les établissements scolaires créant des ponts entre temps scolaire et extrascolaire.
- D'un accompagnement coordonné : les partenariats développés (Mission Locale, E2C, AFPA, Pôle Emploi, établissements scolaires, acteurs sociaux) permettent un accompagnement global prenant en compte les différentes dimensions de la vie du jeune (scolarité, orientation, insertion, santé, loisirs, citoyenneté).

Par rapport à un accueil ados plus classique, qui peut se limiter à proposer des activités de loisirs sur des temps définis, la Ps jeunes permet un accompagnement global, personnalisé, dans la durée, favorisant l'autonomie, l'initiative, l'engagement citoyen et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

VOLET RENOUVELLEMENT DU PROJET

1. Diagnostic de territoire : présentation synthétique des enjeux sur le champ de la jeunesse

- **Quel est le territoire couvert (intercommunalité, bassin de vie, commune…) dans le cadre de l'agrément PS jeunes ? Quels en sont les caractéristiques ? Celui-ci a-t-il évolué depuis la précédente période d'agrément ?**

Sixième ville du département du Calvados en nombre d'habitants (12 097 en 2022), Ifs se situe au sud de la ville de Caen. Elle est la troisième commune de la Communauté Urbaine de Caen la mer qui en comprend 48.

La ville d'Ifs s'étend sur 9.1 km² avec une densité d'environ 1 322 habitants par km², Ifs a connu une forte augmentation de sa population entre les années 1980 et 2000 même si cette augmentation tend désormais à se stabiliser.

La ville occupe une situation stratégique de « porte d'entrée » Sud de l'agglomération caennaise, à la croisée du boulevard périphérique reliant les autoroutes A 13 et A 84 et de la RN 188 prolongeant l'A88.
Ifs est inscrite au cœur d'une organisation urbaine intercommunale en pleine mutation et s'intègre également dans l'organisation des quartiers sud de la ville de Caen puisqu'elle est contigüe des quartiers de la Grâce-de-Dieu au nord et de la Guérinière à l'est reconnus comme Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.
Dans sa partie ouest, le territoire est en lien direct avec les zones d'activité économique et d'habitat d'intérêt communautaire de Fleury-sur-Orne en plein développement.
Avec la proximité notamment de la Côte de Nacre et de la Côte Fleurie, des plages du Débarquement, du Mémorial pour la Paix, du Château de Caen et des Abbayes aux Dames et aux Hommes, la ville d'Ifs se situe également au cœur d'une région riche d'un patrimoine culturel, historique et naturel diversifié.

À Ifs, les quartiers de la Plaine et du Hoguet (situés au nord de la commune dans la continuité des quartiers sud de Caen, Grâce de Dieu et Guérinière) ainsi que le quartier du Bourg (au sud du territoire communal) connaissent une étape d'urbanisation conséquente depuis les années 1970-1980. Le quartier d'Ifs Bras (à l'est) demeure, quant à lui, un hameau rural, regroupant quelques centaines d'habitants dans la continuité de la zone d'activité Object 'Ifs Sud.

En 5 ans, la commune a réalisé et/ou réhabilité de nouveaux équipements témoignant d'une adaptation à ce dynamisme démographique :

- Le Parc Archéo (un espace vert de 1.7 hectare en plein cœur d'Ifs Plaine valorisant le patrimoine historique du site),
- Le gymnase Alice Milliat, une extension du Skate Park,
- Le Centre Pénitentiaire Caen-Ifs,
- La réhabilitation des écoles de la partie Bourg et de la résidence autonomie, ...

LES QUARTIERS

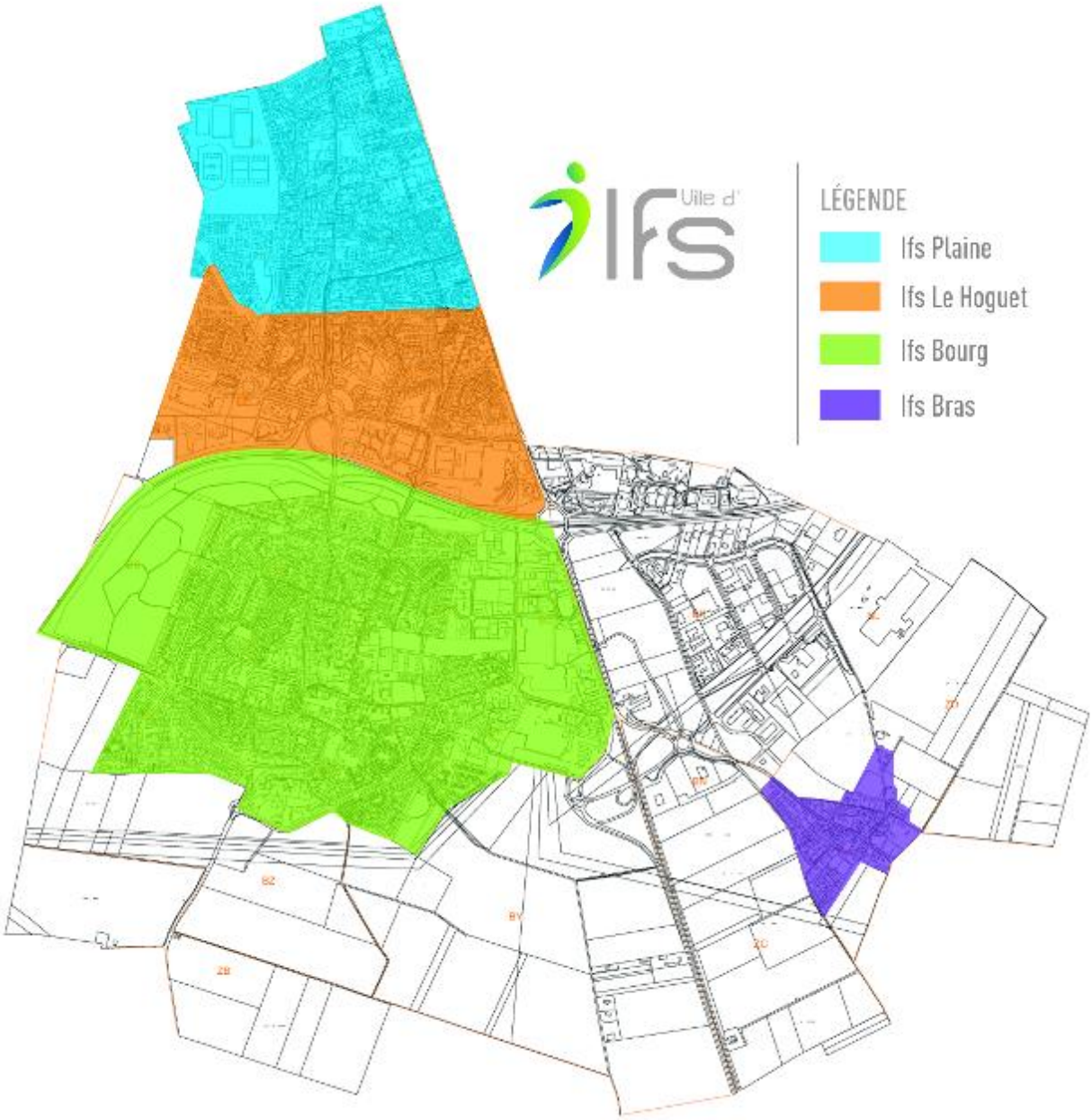

EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS

La Ville a connu une croissance exponentielle du nombre de ses habitants passant de 566 à 9 208 entre 1901 et 1999. Depuis, bien qu'en constante évolution, le nombre d'habitants tend à se stabiliser. Ainsi, le dernier décompte de la population enregistré en 2022 recense 12 097 habitants soit une augmentation de 0,96 % par rapport à 2021.

L'évolution du solde naturel est de + 0,3 % pour la période 2016-2022 alors qu'il était de + 0,6 % par an pour la période 2011 - 2016 et de 1,1 % entre la période 2006 - 2011. (Source INSEE). Bien que cela reste supérieur au département du Calvados (- 0,1 % pour la période 2016 - 2022 et + 0,2 % pour la période 2011 - 2016), cela confirme ainsi l'effet de ralentissement de la croissance du nombre d'habitants.

STRUCTURE DE LA POPULATION

Même si la part des 75 ans et + correspond à la tranche d'âge la moins peuplée, elle représente la plus grande augmentation de la population communale sur la période 2008 - 2021 (+ 61,18 %). Par ailleurs, la part des 60 ans et + suit la tendance de l'augmentation nationale : 24 % de la population totale (21,5 % en 2018).

Toutefois, la population Ifoise reste relativement jeune : 38,6 % de sa population a moins de 30 ans et la part des 15 à 29 ans en 2022 représente 18,9 % de la population totale alors qu'elle est de 17,1 % pour le département du Calvados.

	2008	2013	2018	2021	Evolution 2008 - 2021
Ensemble	10 822	11 500	11 567	11 981	+ 10,70 %
0 à 14 ans	2 338	2 361	2 254	2 190	- 6,33 %
15 à 29 ans	2 218	2 320	2 264	2 540	+ 14,51 %
30 à 44 ans	2 306	2 389	2 207	2 168	- 5,98 %
45 à 59 ans	2 081	2 093	2 151	2 266	+ 8,88 %
60 à 74 ans	1 272	1 391	1 729	1 837	+ 44,41 %
75 ans ou plus	608	946	962	980	+ 61,18 %

Source INSEE

- **Quels types de jeunes sont présents sur le territoire ? (Typologie familiale, scolaire, professionnelle, répartition géographique, mixité…) Des évolutions sont-elles intervenues depuis la précédente période d'agrément ?**

Les éléments de diagnostics ci-dessous sont issus du diagnostic de territoire de la Convention Territoriale Globale 2026-2030.

1. Données générales et composition

La commune d'Ifs est une ville jeune, avec 38,6 % de moins de 30 ans. La tranche 11–25 ans se situe dans un territoire où :

- Les 15–29 ans représentent 18,9 % de la population (au-dessus de la moyenne départementale).
- La natalité est en baisse mais se stabilise depuis 2023.
- Les familles sont diversifiées : hausse forte des familles monoparentales (+37 % depuis 2011), souvent féminines.

2. Typologie familiale

Les jeunes de 11–25 ans vivent dans un environnement familial marqué par :

Un recul des familles traditionnelles

- 39 % des familles sont des couples avec enfants, en baisse régulière.
- 23 % sont monoparentales, en forte hausse.
- Les familles recomposées représentent 15,5 %.

Un niveau social diversifié

- 28 % des foyers allocataires sont à bas revenus.
- La moitié des familles monoparentales sont en situation de bas revenus.

Cela signifie qu'une part notable des adolescents et jeunes adultes grandit dans des foyers fragilisés économiquement ou monoparentaux.

3. Situation scolaire

La majorité des 11–14 ans et 15–17 ans est scolarisée dans les écoles, collèges et lycées du secteur :

- Taux de scolarisation des 11–14 ans et 15–17 ans similaire ou supérieur au département.
- Bon maintien de la scolarisation au lycée.
- 40 % des 3–17 ans fréquentent les Accueils Collectifs de Mineurs extrascolaires.

Points d'attention :

- Petite baisse du nombre total d'élèves depuis 2019.
- Des écarts antérieurs de scolarisation chez les filles de 2–5 ans, mais qui se résorbent rapidement.
- Présence accrue d'enfants ne maîtrisant pas le français, signalée par les écoles.

4. Profil professionnel et insertion des 16–25 ans

Accueil Jeunes Adultes (AJA)

Le public accueilli (40 jeunes en 2023) se caractérise par :

- Surreprésentation des mineurs parmi les 16–25 ans accueillis.
- Beaucoup encore dépendants du foyer familial.
- Milieux sociaux variés : étudiants, NEET, jeunes en réorientation, jeunes travailleurs précaires.

Mission Locale

En 2024 :

- 157 jeunes accompagnés, stabilité dans le temps.
- 36 % sans diplôme, en hausse.
- 30 % de mineurs, forte augmentation.
- Davantage de jeunes éloignés de l'emploi.
- Origine du premier accueil : seulement 3 % orientés par la mairie → faible visibilité des dispositifs.

Marché de l'emploi

- Effondrement des secteurs d'entrée pour les jeunes : logistique, commerce, industrie.
- Seuls les secteurs hôtellerie-restauration et services à la personne restent porteurs.
- Pas de problématique majeure de mobilité, mais dégradation notable de la santé mentale des jeunes.

Synthèse : le portrait de la jeunesse 11–25 ans

La jeunesse ifoise est :

- Diversifiée.
- Familles monoparentales nombreuses et en hausse.
- Mixité sociale et culturelle forte dans certains quartiers.
- Public allophone davantage présent dans les écoles que dans les structures municipales.
- Encore très dépendante du foyer parental.
- Faible autonomie résidentielle.
- Accès difficile au logement.
- Scolarisée mais inégalement intégrée.
- Bon taux de scolarisation.
- Différences de niveaux selon les secteurs du territoire.
- Besoins croissants en accompagnement éducatif et linguistique.
- Fragilisée socialement et économiquement.
- Précarité importante, salaires bas, emplois peu qualifiés.
- Augmentation des jeunes sans diplôme suivis par la Mission Locale.
- Confrontée à des enjeux de santé mentale.
- Signalés par les professionnels de l'insertion et du social.

- Inscrite dans un contexte territorial riche.
- Présence de nombreux équipements éducatifs, socio-culturels et sportifs.
- Couverture importante par l'action publique (Ville, CAF, CCAS, Mission Locale).

- **Existe-t-il un projet jeunesse territorial formalisé ? Quelles en sont les grandes lignes ? S'il n'existe pas de projet formalisé, quels sont les liens avec la CTG, le PEDT, le contrat de ville, la Cité éducative, etc. ?**

Oui, la Ville d'Ifs dispose d'un Projet jeunesse territorial formalisé, structuré et cohérent, reposant sur plusieurs documents cadres complémentaires. Ces documents définissent les orientations éducatives, pédagogiques et opérationnelles à destination des enfants, des adolescents et des jeunes adultes du territoire.

Ce projet jeunesse s'inscrit dans une logique de continuité éducative, de la petite enfance jusqu'aux jeunes adultes de 25 ans, et repose sur une articulation entre les politiques municipales, les partenaires institutionnels et les acteurs socio-éducatifs locaux.

Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2024-2027, renouvelé et élargi pour inclure l'ACM 11-17 ans. Le PEDT regroupe les structures accueillant les enfants de 2 mois à 17 ans : RPE, Multi-Accueil F. Dolto, ACM 3-6 ans, 6-12 ans, 11-17 ans, écoles, AJA 16-25 ans.

Objectifs du PEDT 2024-2027 :

- Développer une politique éducative basée sur l'ouverture, l'intégration et l'engagement
- Rendre l'offre socio-éducative accessible et de qualité
- Renforcer le réseau des acteurs éducatifs via une plateforme d'information
- Améliorer le bien-être des enfants, des jeunes et de leurs familles

Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030 signée avec la CAF, dans laquelle s'inscrit le projet Ps jeunes. La CTG traduit les orientations de la Ville en matière de politique familiale globale et assure un soutien financier dans la durée.

Cellule emploi réunissant Ville, CCAS, Mission Locale, PLIE, France Travail, Centre socioculturel, pour coordonner l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi.

Cellule de veille enfance jeunesse (depuis 2020) réunissant collège LSS, Service Enfance Jeunesse, CCAS, Cabinet du Maire, Police Municipale, service Éducation, permettant le suivi coordonné des jeunes en difficulté. En 2025, les écoles pourront intégrer cette cellule.

Réseau parentalité jeunesse permettant des échanges avec les acteurs du territoire sur l'accompagnement des familles.

La Ville d'Ifs dispose donc d'un projet jeunesse territorial formalisé et articulé autour de plusieurs documents et instances complémentaires, assurant une cohérence éducative 0-25 ans et une coordination entre l'ensemble des acteurs.

- **Quelle est l'offre existante sur le territoire à destination des adolescents (MDA, PAEJ, structure jeunesse, mission locale, BIJ/PIJ, éducateurs de rue…) ?**

Description de l'offre :

- L'Accueil Jeune Adulte 16-25 ans : Depuis 2019, la Ville accompagne le public des jeunes adultes avec une coordinatrice dédiée qui accueille les 16-25 ans du lundi au vendredi.

  Elle propose :

  - Un accompagnement à la réalisation de projets (loisirs, emploi, formation BAFA, sac à dos…).

- La mise en relation avec des partenaires, l'aide à la rédaction de CV, la recherche de financement…
- L'écoute et la prévention, l'orientation vers les partenaires compétents à l'accompagnement des jeunes.
- Des interventions dans les lycées et à l'IUT.

- La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes (MDAJA) du Calvados est un lieu d'accueil inconditionnel, libre et gratuit, ouvert aux jeunes de 12 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents et aux professionnels qui les accompagnent. La MDAJA met en place des actions ponctuellement directement sur la commune et est accessible facilement (15 minutes) avec les transports en commun.

- Structure jeunesse

  L'ACM Projet Jeunes accueille les préadolescents et les adolescents âgés de 11 à 17 ans :

  - En période scolaire : Les mercredis de 14h à 18h, Les vendredis de 20h à 22h, Les samedis de 14h à 18h.
  - Durant les vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 14h à 18h, Une soirée par semaine (jeudi) de 20h à 22h.

  Les animateurs sont expérimentés et diplômés. Ils accompagnent les jeunes dans leurs initiatives afin de leur permettre de concrétiser leurs projets et envies. Des activités et projets sont également proposés aux jeunes : Contest trottinette, Raid Aventure, soirées thématiques, séjours de vacances, activités graff, web radio, sculpture, découverte culturelle, stages, sorties.

- Conseil Municipal Enfants et Jeunes : A Ifs, un Conseil Municipal d'Enfants (9/13 ans) et de Jeunes (13/17 ans) est aussi élu par les écoliers Ifois. Le CME-CMJ permet aux enfants et jeunes de participer à des projets d'intérêt général, tout en appréhendant les règles démocratiques du débat (écoute, prise en compte de l'avis de l'autre…) et le fonctionnement des institutions. Les jeunes du CME-CMJ recueillent des idées, proposent des projets, participent à la vie et à l'animation de la Ville et créent du lien intergénérationnel.

- Le Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) Robert Rème accueillent les jeunes de 16 à 30 ans en mobilité professionnelle (stagiaire, salarié, étudiant). Un accompagnement des résidents dans divers domaines peut être mis en œuvre. Ce foyer dispose de 124 logements pouvant accueillir environ 140 personnes. Le FJT est situé sur la Ville de Caen et en proximité directe de la commune d'Ifs au Nord.

- Mission locale : La Ville accueille 4 demi-journées de permanences de Mission Locale hebdomadaires, réparties entre Ifs Plaine et Ifs Bourg. 157 jeunes accompagnés en 2024, dont 58 nouveaux accueils. Ces permanences facilitent l'accès aux droits, à l'insertion, à la mobilité et à l'accompagnement social.

- Etablissements scolaires : Ifs est en proximité directe avec trois lycées, un IUT, deux collèges, tous situés à quelques minutes du territoire. Deux collèges de secteur scolarisent les jeunes Ifois : ils accueillent la majorité des 11–15 ans du territoire. Cette proximité facilite l'accès à la formation initiale, aux filières professionnelles et technologiques et aux études supérieures.

- Le Conseil Départemental est également implanté sur le territoire Ifois, avec la présence de ses services éducatifs. Une Maison des Solidarités, située directement sur la commune, assure un accueil et un accompagnement de proximité pour les familles et les jeunes.

- Réseau urbain de transport en commun : Ifs bénéficie d'un réseau de transports en commun bien développé et intégré au maillage urbain de l'agglomération caennaise. La commune est desservie par plusieurs lignes de bus et de Tram permettant de rejoindre rapidement Caen, les lycées, l'IUT, les pôles culturels, les équipements sportifs et les services jeunesse (Mission Locale, MDAJA…).

La ville dispose également d'un ensemble de pistes cyclables et cheminements doux reliant les quartiers (Plaine, Bourg, Hoguet, Bras) et facilitant les déplacements sécurisés à vélo.

- **Analyse du territoire : AFOM**

Atouts de la structure	Faiblesses de la structure
Équipe qualifiée et stable (3 ETP CDI, niveaux 4 et 5), Diversité des dispositifs (ACM 11-17, CME-CMJ, AJA 16-25) assurant continuité 11-25 ans, Interventions régulières établissements scolaires, Réseau partenarial riche et diversifié (40+ partenariats), Participation instances pilotage (PEDT, CTG, comités, cellules), Accessibilité (tarifs, horaires, modalités accueil souples), Présence numérique (Promeneurs du Net, réseaux sociaux), Inclusion jeunes handicap (5 en moyenne, partenariat DARe).	Fragilité face aux absences (impact en 2024), Actions hors les murs encore modestes (6 en 2024) malgré reprise, Difficultés recrutement (2 campagnes 2023), Jeunes 16-25 ans ne participent pas ou peu à vie du territoire, Lycées A. Fresnel et Rostand peu impliqués dans le partenariat, Communication et visibilité encore fragile (ACM 11-17 ans et AJA) vis-à-vis du travail mis en œuvre, Recensement du public jeunesse sur des actions spécifiques et identifiées par l'intermédiaire d'outils
Opportunités du territoire	**Menaces du territoire**
Une ville jeune et dynamique • 38,6 % de la population a moins de 30 ans. Offre jeunesse structurée et diversifiée • ACM 11–17 ans riche en activités (projets, séjours, soirées, créations culturelles…). • Accueil Jeunes Adultes 16–25 ans avec accompagnement individualisé (projets, insertion, prévention, CV, BAFA, sac à dos…). • CME–CMJ actifs, avec accompagnement démocratique et projets citoyens. Présence et proximité de nombreux partenaires • Mission Locale, 4 permanences hebdomadaires. • Maison des Adolescents et Jeunes Adultes accessible en 15 minutes en transports en commun. • Maison des Solidarités du Département implantée à Ifs. • DARe, RSVA, ULIS, forte présence d'acteurs éducatifs spécialisés. Un territoire très bien desservi • Réseau de transports urbains efficace. • Accès rapide à Caen, ses lycées, son IUT, le FJT, les services jeunesse départementaux. Ecosystème éducatif et scolaire riche • Proximité de 3 lycées, 1 IUT, 2 collèges, facilitant les parcours scolaires et l'orientation.	Forte dépendance familiale des 16–25 ans • Accès très limité au logement autonome. • Jeunes principalement issus de foyers encore contraints. Fragilités sociales importantes • 28 % des foyers allocataires sont à bas revenus. • Nombre important de familles monoparentales (23 %, +37 % depuis 2011). • Public allophone en augmentation, souvent invisible. Difficultés d'insertion professionnelle • 36 % des jeunes accompagnés par la Mission Locale sont sans diplôme. • Public nombreux éloigné de l'emploi. Santé mentale fragilisée • Dégradation significative constatée par les professionnels. • Besoin croissant d'accompagnement psycho-social (MDA, prévention, éducatif). Visibilité encore insuffisante des dispositifs jeunesse • Seulement 3 % des jeunes arrivent en Mission Locale via la mairie. • Faible connaissance de l'AJA par les jeunes non scolarisés ou non accompagnés.

2. Le projet jeunesse

💡 **S'agissant spécifiquement des centres sociaux et EVS, le projet « PS jeunes » doit s'inscrire en cohérence avec le projet social, dont il constitue un axe à part entière. De plus, si le centre social bénéficie de la PS « animation collective famille », des complémentarités doivent être mises en œuvre entre le projet « Ps jeunes » et le projet « familles ».**

- **Quel est le projet jeunesse porté par votre structure, au vu des éléments d'évaluation et de l'AFOM ?**

Besoins repérés auxquels vous souhaitez répondre en priorité	Objectifs	Actions	Indicateurs*
Les jeunes ont besoin d'espaces et de temps pour prendre des initiatives, porter leurs projets, gagner en autonomie et en confiance en soi	Renforcer l'implication et l'autonomie des jeunes dans la conception et la mise en œuvre de projets	Maintenir et consolider la méthodologie d'accompagnement de projets Relancer des projets annuels thématique co-construit avec les jeunes Poursuivre l'accompagnement des projets envisagés par le CME-CMJ Communiquer davantage sur les dispositifs existants à destination des jeunes adultes (Sac Ados…) Associer les jeunes à la conception des actions hors les murs	Maintien ou augmentation du nombre de projets portés par les jeunes Diversité des thématiques Nombre de jeunes impliqués dans les projets Typologie des jeunes engagés Aboutissement des projets Satisfaction des jeunes
Les jeunes qui ne fréquentent pas les structures ont besoin d'être repérés, rencontrés, accompagnés là où ils sont	Aller vers les jeunes qui ne fréquentent pas les structures en organisant des actions délocalisées et hors les murs	Accentuer le nombre d'actions délocalisées et hors les murs Tenir compte des lieux géographiques repérés et de l'emploi du temps des jeunes dans la planification des actions Développer des actions hors les murs communes ACM/AJA Diversifier les formats	Nombre d'actions délocalisées et hors les murs Nombre de jeunes rencontrés sur les différents temps organisés. Typologie des jeunes engagés Diversité des lieux et formats Nombre de jeunes touchés dans les

		d'animations (porteur de paroles, activités plein air…) Maintenir et renforcer les interventions régulières dans les établissements scolaires Développer davantage la présence de l'AJA au sein de l'IUT. Réfléchir à de nouvelles modalités de partenariats avec les lycées.	établissements scolaires Nombre de jeunes fréquentant ensuite les structures Qualité du partenariat avec les établissements scolaires
Les jeunes ont besoin d'un accompagnement dans leur orientation scolaire et professionnelle, leur insertion, leur accès à l'autonomie	Accompagner chaque jeune dans son parcours vers l'autonomie et l'insertion	Maintenir et développer les dispositifs AJA (BAFA, "Un petit boulot", Sac Ados, Atouts Normandie…) Renforcer les partenariats orientation/insertion (Mission Locale, Pôle Emploi, E2C, AFPA, Cravate Solidaire, AROM) Participer au réseau emploi de la Ville et organiser des temps de rencontres avec des professionnels de l'insertion de l'orientation et des métiers Participer au Forum Découverte des Métiers	Nombre de jeunes bénéficiaires des dispositifs AJA Nombre d'orientations vers les partenaires insertion Nombre de jeunes ayant trouvé un emploi / une formation à la suite d'un l'accompagnement Satisfaction des jeunes accompagnés Nombre de temps de réseau et de rencontres de professionnels vécues
Les jeunes ont besoin de se sentir acteurs de la vie locale, citoyens engagés et utiles	Développer l'engagement citoyen et la participation des jeunes à la vie locale	Accompagner le CME-CMJ dans réalisation de ses projets Maintenir et développer des projets solidaires Développer des projets autour de l'environnement et de la mobilité	Nombre de projets citoyens/solidaires réalisés Nombre de jeunes engagés au sein du CME-CMJ, nombre de candidats

		Valoriser l'engagement des jeunes Réfléchir à de nouvelles formes d'engagement des jeunes (Junior Association, Conseil de vie…)	Participation aux événements locaux Nombre de temps de valorisation organisés Nombre d'outils de communication de valorisation diffusés
Les jeunes ont besoin de moments de convivialité, de découverte, de loisirs de qualité, favorisant le lien social et la mixité	Proposer une offre de loisirs diversifiée, accessible, favorisant la mixité et le lien social	Maintenir la diversité des projets (culture, sport, solidarité, loisirs) Maintenir les projets intergénérationnels (RPA, Multi-accueil, EHPAD) Organiser séjours préados et ados Maintenir des activités de convivialités Maintenir accessibilité (tarifs, horaires, modalités accueil) Maintenir le lien avec les familles	Diversité des thématiques proposées Nombre de jeunes participants Mixité sociale et de genre maintenue Nombre de projets intergénérationnels Nombre de rencontre avec les familles Satisfaction des jeunes et des familles sur les activités proposées
Les jeunes en situation de handicap ou en difficulté ont besoin d'un accompagnement adapté, inclusif	Assurer un accompagnement inclusif et coordonné des jeunes en situation de vulnérabilité	Maintenir partenariat DARe Maintenir cellule de veille trimestrielle collège LSS Développer partenariats santé/prévention (Planning Familial, MDA, service sanitaire) • Former équipe aux problématiques de santé (mentale, addictions, handicap…)	Nombre de jeunes porteurs de handicap accueillis Nombre de situations suivies en cellule veille Nombre d'orientations vers partenaires spécialisés • Qualité du partenariat avec les

			familles et les partenaires
Visibilité et connaissance de l'offre de service 11-17 ans et surtout 16-25 ans sur le territoire.	Rendre visible l'offre de service proposés par les structures 11-17 ans et 16-25 ans	Développer une communication appropriée en direction des divers publics (jeunes, familles, partenaires.) Mettre en place une signalétique sur la ville pour identifier les différentes structures Mettre en place une signalétique propre aux structures (front de mur…) Valoriser les divers champs d'actions des structures Promouvoir les diverses missions des structures auprès des partenaires	Nombre et typologies des supports de communication réalisés Effectivité de la signalétique mise en place Nombre d'actions de valorisation réalisées Nombre de rencontres réalisées de présentation des missions.

***Les indicateurs doivent être analysés en rapport avec un objectif à atteindre, une évolution par rapport aux années précédentes, ou un contexte particulier**

• Comment allez-vous associer les jeunes ?

L'association des jeunes intervient à certaines étapes des projets :

- Identification des besoins : Sondages, boîtes à idées, temps d'échanges informels, groupes de discussion, permettant aux jeunes d'exprimer leurs envies, leurs besoins, leurs difficultés.
- Co-construction des projets : Groupes-projets réunissant jeunes et animateurs pour définir objectifs, actions, échéancier. Fiches d'inscription permettant aux jeunes de s'engager dans la démarche.
- Mise en œuvre : Les jeunes sont acteurs de la réalisation : création de décors, contact de prestataires, demandes de devis, élaboration de règles de jeu, gestion du budget, communication...
- Évaluation : Temps d'évaluation collective permettant aux jeunes de donner leur avis, d'identifier ce qui a bien fonctionné, ce qui pourrait être amélioré.
- Valorisation : Présentation des projets aux familles, aux élus, aux partenaires, via les médias et les réseaux sociaux. Les jeunes sont mis en avant comme porteurs des projets.
- Gouvernance (CME-CMJ) : les jeunes élus participent aux décisions, portent des projets, représentent la jeunesse auprès des élus adultes.
- Participation aux instances : Les jeunes seront invités à participer aux événements locaux.

- **Comment allez-vous valoriser les projets des jeunes ?**
  - Temps de valorisation dédiés : Organisation de soirées, d'expositions, de présentations publiques permettant aux jeunes de présenter leurs réalisations devant leurs familles, les partenaires, les élus.
  - Communication médiatique : Articles dans le journal municipal "Vivre à Ifs", dans la presse locale, sur le site internet de la Ville, sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).
  - Chaîne YouTube CME-CMJ : Diffusion de vidéos sur les projets menés, interviews, reportages.
  - Participation aux cérémonies officielles : Invitation des jeunes élus du CME-CMJ aux vœux du Maire, aux commémorations, permettant une reconnaissance institutionnelle.
  - Diplômes : Remise de diplômes aux jeunes élus du CME-CMJ en fin de mandature.
  - Exposition des réalisations : Exposition des créations (village en palettes, terrasse, char du Carnaval...) lors d'événements publics.
  - Valorisation auprès des pairs : Témoignages de jeunes ayant vécu des expériences (séjours, projets) auprès d'autres jeunes lors du Forum des Vacances, des interventions scolaires.

- **Comment allez-vous associer les familles ?**
  - Rencontres lors des inscriptions : Présentation du fonctionnement, de l'équipe, permettant de créer un premier lien.
  - Information régulière : Via mails, réseaux sociaux (Facebook, Instagram), groupe WhatsApp (CME-CMJ), sur l'avancement des projets, les activités, les sorties.
  - Réunions d'information : En amont des séjours, pour présenter le projet pédagogique, rassurer les familles, répondre à leurs questions.
  - Invitation aux temps de valorisation : Soirées de présentation des projets, expositions, événements familiaux de fin d'été.
  - Réunions plénières CME-CMJ : Permettre aux jeunes élus de présenter l'avancement des projets à leurs parents, recueillir des suggestions.
  - Accompagnement lors des rendez-vous AJA : Possibilité pour les parents d'accompagner leur jeune lors des rendez-vous, notamment pour les mineurs ou les démarches complexes (BAFA, Atouts Normandie).
  - Participation aux événements : Invitation des familles aux événements portés par les jeunes (Carnaval, Festival des Galopins, collecte de jouets, etc.).
  - Échanges ponctuels à la demande des parents ou de l'équipe : Maintien d'un lien de confiance entre animateurs et familles, permettant d'échanger sur le parcours du jeune, ses réussites, ses difficultés.

- **Comment allez-vous créer du lien avec les partenaires jeunesses du territoire (cités plus haut) ?**
  - Participation active aux instances de pilotage : PEDT, CTG, réseau emploi, cellule de veille, réseau parentalité, Promeneurs du Net.

- Rencontres bilatérales régulières : Avec Mission Locale, collèges, lycées, IUT, CCAS, Atelier 860, pour échanger sur les situations de jeunes, co-construire des projets, partager des informations.
- Co-construction de projets : Développer des projets communs avec les partenaires (Forum Métiers avec IUT et établissements scolaires, projets intergénérationnels avec RPA, actions culturelles avec Sablier/École Musique et Danse) …
- Permanences partenariales : Maintenir la permanence Mission Locale à l'AJA, envisager d'autres permanences.
- Formations communes : Participer aux formations proposées par le réseau Promeneurs du Net, organiser des temps d'analyse de pratiques inter-structures.
- Communication partagée : Relayer les informations des partenaires auprès des jeunes, diffuser nos actions auprès des partenaires via les réseaux.
- Invitations aux temps de valorisation : Inviter les partenaires aux événements organisés par les jeunes, leur permettant de constater les résultats du travail commun.

3. L'équipe d'animation agréée pour la PS jeunes

	Animateur 1	**Animateur 2**	**Animateur 3**
Nom prénom	En cours de recrutement	LECARPENTIER Corentin	ELISSALDE Mathilde
Nombre d'ETP dans la structure	1	1	1
Nombre d'ETP dédié à la PS jeunes (minimum 0.3 ETP)	1	1	1
Niveau de qualification	BPJEPS LTP ou équivalence	BPJEPS APT + BPJEPS SC + UC de Direction	Diplôme niveau III (DEJEPS ou équivalent)
Formations envisagées le cas échéant	Promeneur Du Net	Promeneur Du Net	Promeneur Du Net
Autres fonctions exercées dans la structure	Animateur(trice) ACM 11-17 ans	Animateur ACM 11-17 ans et CME-CMJ	Coordonnatrice Accueil Jeunes Adultes 16-25 ans

4. Les moyens matériels mis à disposition

• Locaux :

- ACM 11-17 ans – Projet Jeunes : Espace Loisirs, boulevard des Violettes 14123 IFS. Local dédié avec salle d'activités, coin détente, cuisine, espace extérieur (terrasse en palettes créée par les jeunes).
- CME-CMJ : Même adresse, partage des locaux avec l'ACM 11-17 ans.
- AJA 16-25 ans : PEEJ, 2 rue des Muguets 14123 IFS. Bureau dédié permettant l'accueil individualisé et espace administratif. Un espace accueil (matériel pédagogique, documents techniques et ressources, matériel multimédia, mobilier convivial …).

- Espace Loisirs : Salles d'activité, cours extérieurs.
- Salle du Conseil Municipal : Disponible pour les réunions CME-CMJ, les cérémonies officielles.
- Salle de réunion : Disponible pour les groupes-projets, les temps de travail avec les jeunes.
- Amphithéâtre IUT : Accès pour événements (soirée familles Forum Métiers).
- La forêt d'Ifs.
- Le skate parc, le City Park.
- Les gymnases Léopold Sédar Senghor, Alice Millat, Obric (sur réservation).

• **Matériel pédagogique :**

- Jeux de société variés,
- Matériel sportif,
- Matériel créatif,
- Matériel audiovisuel,
- Ordinateurs portables et tablettes,
- Sono portable pour actions hors les murs,
- Panneaux, supports de communication.

• **Matériel de transport :**

- Accès aux véhicules de la Ville pour les sorties et les séjours et location de véhicules supplémentaires sur la période estivale (mini-bus et Kangoo),
- Utilisation des transports en commun,
- Utilisation de vélos de la Ville pour faciliter les actions hors les murs.

• **Autres :**

- Téléphones professionnels pour les 2 structures.
- Budget pédagogique annuel pour les activités, sorties, matériel.

5. Les moyens budgétaires

- **Budget N+1 de l'action PS jeunes**

Exercice : 2026			
Charges		**Recettes**	
60 - Achats	11 810,00 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	69 933,50 €
61 - Services extérieurs	8 150,00 €	Participation des usagers	6 450,00 €
62 – Autres services extérieurs	7 000,00 €	PS jeunes	63 483,50 €
63 - Impôts et taxes sur frais de personnel	4 712,00 €	74 – Subventions d'exploitation	77 475,50 €
64 – Charges de personnel	115 255,00 €	Commune(s)	77 475,50 €
65 – Autres charges de gestion		EPCI	
68 – Dotation aux amortissements	1 346,00 €	Conseil départemental	
		MSA	
		Etat	
		Autres (préciser)	
		75 - Autres produits de gestion courante	864,00 €
Total – hors contributions volontaires	**148 273,00 €**	**Total – hors contributions volontaires**	**148 273,00 €**
86 - Contributions volontaires Bénévolat, Mise à disposition de locaux		87 - Contrepartie des contributions volontaires	
Total général des charges	**148 273,00 €**	**Total général des produits**	**148 273,00 €**